

COMMUNICATION FINANCIÈRE

RÉSULTATS AU 31 DÉCEMBRE 2023

CFG BANK



UNE ANNEE 2023 EN FORTE HAUSSE ENCOURS CREDITS + 39%, PNB + 31%, RNPG de 166 MDH + 277%

Le Conseil d'Administration de CFG Bank s'est réuni le 27 février 2024 sous la présidence de Monsieur Adil DOUIRI, pour examiner l'activité de la Banque et du Groupe pour l'année 2023 et arrêter les comptes au 31 décembre 2023.

A PROPOS DE CFG BANK

Créée en 1992, CFG Bank est l'une des premières banques d'affaires au Maroc. Elle repose aujourd'hui sur son activité historique, couplée à une activité de banque commerciale lancée en 2015, visant à offrir un service premium à des clients exigeants.

La banque commerciale opère sur deux segments de clients seulement : (i) les particuliers sensibles à la qualité de service et (ii) les moyennes et grandes entreprises.

Elle est focalisée sur la production de deux types de crédits : les crédits immobiliers acquéreurs (1/3 du portefeuille 2023) et les crédits d'investissements aux moyennes et grandes entreprises.

Le modèle de banque commerciale est un modèle multicanal reposant principalement sur des canaux digitaux d'avant-garde (applis, site web) qui permettent de réaliser tous types d'opérations courantes et sur un nombre limité d'agences de dernière génération pour accompagner les clients dans leurs moments de vie importants.

DISPOSITIF MULTICANAL CFG BANK



APPLI CFG BANK

Gestion des comptes en toute autonomie

Notée 4,7 sur apple store



CENTRE DE RELATION CLIENTS

Banquiers accessibles jusqu'à 21h



17 AGENCES

Ouvertes jusqu'à 19h



92 GABs

Avec dépôt de chèques et d'espèces

FAITS MARQUANTS

- CFG Bank a poursuivi sa dynamique de croissance en 2023 avec un RNPG de 166 MDH contre 44 MDH en 2022. La croissance est portée par l'ensemble des métiers de la banque, malgré les effets défavorables de la hausse du taux directeur sur son coût de financement.
- CFG Bank a finalisé son opération d'introduction en bourse en décembre 2023 avec succès. Plus de 23.600 souscripteurs ont participé à l'opération qui a été souscrite près de 35 fois. L'opération a été réalisée par voie d'augmentation de capital pour un montant global de 600 MDH, par émission d'actions nouvelles au prix de souscription de 110 DH. Cette augmentation de capital a pour principaux objectifs de :
 - Renforcer les fonds propres de la Banque pour accompagner la croissance rapide de son bilan ;
 - Accroître sa notoriété et sa proximité auprès de ses partenaires et au grand public ;
 - Ouvrir son capital aux salariés et aux clients pour les associer à la croissance future de la Banque.
- CFG Bank a lancé l'acquisition/construction de 5 nouvelles agences à Casablanca, Marrakech et Rabat. Ces agences seront opérationnelles entre 2024 (2 agences) et 2025/2026 (3 agences).

COMMUNICATION FINANCIÈRE

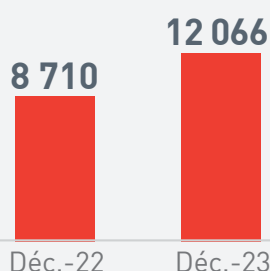
RÉSULTATS AU 31 DÉCEMBRE 2023

CFG BANK



Crédits clientèle*

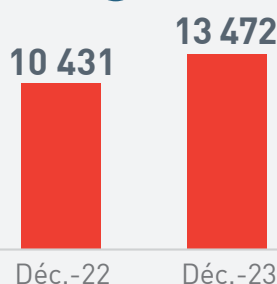
↑ +39%



* Hors pensions

Dépôts clients**

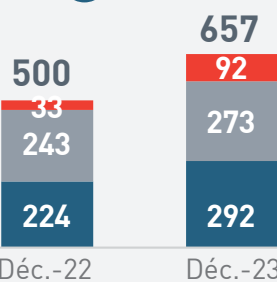
↑ +29%



** y compris certificats de dépôts

PNB consolidé

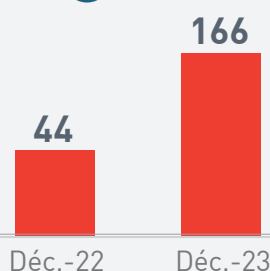
↑ +31%



- Intermédiation, trading, corporate finance (M&A)
- Commissions (bancaires, change, asset management, asset management immobilier)
- Marge d'intérêt

RNPG

↑ +277%



Encours crédits : 12,1 milliards de dhs, + 39%

La hausse des encours de crédits a été particulièrement forte sur le segment « Entreprises » avec une croissance de 58% des encours. Les crédits « Retail » & « Banque privée » affichent quant à eux une augmentation de 24%.

Encours dépôts : 13,5 milliards de dhs, + 29%

La quote-part des dépôts non rémunérés moyens (en proportion par rapport à l'ensemble des ressources payantes) a été maintenue à 50% malgré la très forte croissance des crédits.

PNB consolidé : + 31% à 657 MDH

Le PNB à caractère récurrent, décomposé en marge d'intérêt et commissions, a atteint 565 Mdh, en hausse de +21% :

- La marge d'intérêt s'établit à 292 Mdh (+31%), tirée par la hausse des encours malgré une légère baisse de la marge en % (hausse du coût des ressources)
- Les commissions atteignent 273 Mdh (+12%), et comprennent tant les commissions bancaires que celles des métiers de gestion d'actifs

Le PNB à caractère moins prévisible (intermédiation boursière, trading obligataire et actions, corporate finance) atteint 92 Mdh contre 33 Mdh en 2022, grâce à un marché obligataire et actions favorables en 2023 après une année 2022 négative pour les deux.

RBE consolidé : 224 MDH (+97%)

Le Résultat Brut d'exploitation progresse à un rythme plus soutenu que le PNB, suite à la bonne maîtrise des charges qui affichent une hausse de 12%, alors que le PNB croît de 31%.

Résultat Net part du groupe : 166 MDH (+277%)

Le RNPG ressort à 166 Mdh en 2023, contre 44 Mdh en 2022. Le résultat net tient compte d'un coût du risque de 25 Mdh en 2023 (soit 0,24% des encours), contre 31 Mdh en 2022 (qui avait connu un provisionnement exceptionnel). A noter que le coût du risque de la banque est inférieur à celui du marché du fait de son positionnement sur des segments de clients moins risqués et un niveau de garanties face aux crédits très élevé.

Capitaux propres

Les capitaux propres consolidés s'établissent à 1.688 Mdh à fin 2023, renforcés notamment par l'augmentation de capital de 600 Mdh réalisée fin d'année. Le ROE ressort ainsi à 15,6% et le ratio de solvabilité s'établit quant à lui à 16%.

Politique de dividendes

Le Conseil a décidé de proposer à l'Assemblée Générale un dividende de 3,30 DH par action (sous réserve de l'approbation de Bank Al Maghrib).

GUIDANCE 2024 & PERSPECTIVES

CFG Bank poursuivra en 2024 son développement dans ses segments de clients prioritaires, autour de ses deux grands métiers de banque d'affaires et de banque commerciale.

- PNB 2024 : +20% à +24% : poursuite de la croissance des encours et amélioration des marges sur une année pleine, poursuite de la hausse des commissions.
- RBE 2024 : +28% à +38% : la croissance des charges continuera d'être moins rapide que celle du PNB
- RNPG 2024 : +40% à +50% : stabilisation du coût du risque autour de 0,25% - 0,30%.



COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE CFG BANK

AU 31 DÉCEMBRE 2023

CFG BANK

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2023

Le Groupe CFG Bank a établi ses comptes consolidés au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 en conformité avec le référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards) tel qu'adopté par l'IASB (International Accounting Standards Board) à cette date.

Ce référentiel comprend les normes IFRS 1 à 9 et les normes IAS (International Accounting Standards) 1 à 41, ainsi que leurs interprétations. Les comptes consolidés du Groupe CFG Bank ont été établis selon le principe du coût historique à l'exception des actifs financiers disponibles à la vente et actifs financiers à la juste valeur par résultat, qui sont évalués à leur juste valeur.

1. NORMES ET PRINCIPES DE CONSOLIDATION

BASES DE PREPARATION

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers de CFG Bank et ses filiales au 31 décembre 2023. Les filiales sont consolidées à compter de la date d'acquisition, qui correspond à la date à laquelle le Groupe a obtenu le contrôle, et ce jusqu'à la date à laquelle l'exercice de ce contrôle cesse.

Les états financiers des filiales sont préparés sur la même période de référence que ceux de la société -mère, sur la base de méthodes comptables homogènes.

Tous les soldes, produits et charges intra-groupes ainsi que les profits et pertes latents résultant de transactions internes, sont éliminés en totalité.

Les intérêts minoritaires représentent la part de profit ou de perte ainsi que les actifs nets, qui ne sont pas détenus par le groupe. Ils sont présentés séparément des capitaux propres attribuables à la société - mère.

PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Les entreprises contrôlées par CFG Bank sont consolidées par intégration globale. CFG Bank contrôle une filiale lorsqu'elle est en mesure de diriger les politiques financières et opérationnelles afin de bénéficier de ses activités.

Les entreprises sous contrôle conjoint sont consolidées par intégration proportionnelle ou mise en équivalence. CFG Bank possède un contrôle conjoint lorsque, en vertu d'un accord contractuel, les décisions financières et opérationnelles nécessitent l'accord unanime des parties qui se partagent le contrôle.

Les entreprises sous influence notable sont mises en équivalence. L'influence notable est le pouvoir de participer aux décisions de politique financière et opérationnelle d'une entité, sans en tenir le contrôle. L'influence notable est présumée exister lorsque CFG Bank détient, directement ou indirectement, 20% ou plus des droits de vote d'une entité.

Les variations de capitaux propres des sociétés mises en équivalence sont comptabilisées à l'actif du bilan sous la rubrique « Participations dans les entreprises mises en équivalence » et au passif du bilan sous la rubrique de capitaux propres appropriée. L'écart d'acquisition sur une société consolidée par mise en équivalence figure également sous la rubrique « Participations dans les entreprises mises en équivalence ».

LES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Norme

Une immobilisation corporelle est un actif physique d'utilisation durable pour une entreprise employé dans la production de biens et services ou loué à des tiers ou à des fins administratives.

L'évaluation d'une immobilisation corporelle doit être déterminée soit selon le modèle du coût soit selon le modèle de la réévaluation :

Le modèle du coût amorti

Après sa comptabilisation initiale, un actif corporel doit être comptabilisé à son coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur.

Le modèle de la réévaluation

Après sa comptabilisation initiale, un actif corporel doit être comptabilisé à son montant réévalué, à savoir sa juste valeur à la date de réévaluation, diminué du cumul des amortissements ultérieurs et du cumul de pertes de valeur ultérieures. Les réévaluations doivent être effectuées avec une régularité suffisante pour que la valeur comptable ne diffère pas de façon significative de celle qui aurait été déterminée en utilisant la juste valeur à la date de clôture. La juste valeur est le montant pour lequel un actif pourrait être échangé entre des parties bien informées, consentantes et agissant dans des conditions de concurrence normale.

L'approche par composants

Les éléments significatifs des immobilisations corporelles qui imposent un remplacement à intervalles réguliers sont comptabilisés comme des actifs distincts et amortis car ils ont des durées d'utilité différentes de celles des immobilisations corporelles auxquelles ils sont liés.

La valeur résiduelle est le montant net qu'une entreprise s'attend à obtenir pour un actif à la fin de sa durée d'utilité après déduction des coûts de sortie attendus.

La durée d'utilité est la période pendant laquelle l'entreprise s'attend à utiliser un actif. L'amortissement débute quand cet actif est disponible pour être utilisé.

La base amortissable correspond au coût de l'actif (ou montant réévalué) diminué de sa valeur résiduelle.

Options retenues

Les options retenues sont celles du modèle du coût amorti et de l'approche par composants. Les frais d'acquisition ont été inclus dans le coût des immobilisations corporelles concernées.

La valeur résiduelle des composants autres que les terrains est supposée nulle.

Les durées d'amortissement retenues en IFRS sont résumées dans le tableau suivant :

Catégorie des Immobilisations Corporelles	Durée de vie	
	Social	IFRS
Immeubles d'exploitation	20 ans	50 ans
Agencements, aménagements et installations	10 ans	15 ans
Mobilier et matériel de bureau	5 ans	10 ans
Matériel informatique	5 ans	5 ans
Logiciels informatiques	entre 5 et 10 ans	entre 5 et 15 ans
Matériel roulant	5 ans	5 ans

IMMEUBLES DE PLACEMENT

Normes

Un immeuble de placement est un bien immobilier détenu pour en retirer des loyers ou pour valoriser le capital ou les deux. Par conséquent, un immeuble de placement génère des flux de trésorerie largement indépendants des autres actifs détenus par l'entreprise. Ceci distingue un immeuble de placement d'un bien immobilisé occupé par son propriétaire. La production ou la fourniture génère des flux de trésorerie qui sont attribuables non seulement au bien immobilier mais aussi à d'autres actifs utilisés dans le processus de production ou d'offres.

Options retenues

A la date d'arrêt, le groupe CFG Bank ne dispose pas d'immeubles de placement.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Norme

Une immobilisation incorporelle est un actif non monétaire, identifiable et sans substance physique, détenu en vue de son utilisation pour la production ou la fourniture de biens et services, pour la location à des tiers ou à des fins administratives.

L'évaluation d'une immobilisation incorporelle doit être déterminée soit selon le modèle du coût soit selon le modèle de la réévaluation :

Le modèle du coût amorti

Après sa comptabilisation initiale, un actif incorporel doit être comptabilisé à son coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur.

Le modèle de la réévaluation

Après sa comptabilisation initiale, un actif incorporel doit être comptabilisé à son montant réévalué, à savoir sa juste valeur à la date de réévaluation, diminué du cumul des amortissements ultérieurs et du cumul de pertes de valeur ultérieures. Les réévaluations doivent être effectuées avec une régularité suffisante pour que la valeur comptable ne diffère pas de façon significative de celle qui aurait été déterminée en utilisant la juste valeur à la date de clôture. La juste valeur est le montant pour lequel un actif pourrait être échangé entre des parties bien informées, consentantes et agissant dans des conditions de concurrence normale.

L'amortissement d'une immobilisation incorporelle dépend de sa durée d'utilité. Une immobilisation incorporelle à durée d'utilité indéterminée n'est pas amortie et est soumise à un test de dépréciation au minimum à chaque clôture annuelle.

Une immobilisation incorporelle produite en interne est comptabilisée à leur coût direct de développement qui inclut les dépenses externes et les frais de personnel directement affectables au projet.

Options retenues

Les immobilisations incorporelles de CFG Bank sont évaluées à leur coût amorti.

Les durées d'amortissement retenues en IFRS sont les durées d'utilité.

La valeur résiduelle est estimée comme nulle.

Les dépenses engagées dans le cadre des projets informatiques sont traitées dans les comptes sociaux selon deux phases :

- Les dépenses relatives à la phase de recherche sont comptabilisées en charges ;
- Les dépenses relatives à la phase de développement sont activées.

GOODWILL

Norme

Le Goodwill résultant d'un regroupement d'entreprises constituant une acquisition représente un paiement effectué par l'acquéreur dans l'attente d'avantages économiques futurs. Ces avantages économiques futurs peuvent résulter de la synergie entre les actifs identifiables acquis ou d'actifs qui, pris isolément, ne remplissent pas les conditions requises pour une comptabilisation dans les états financiers mais pour lesquels l'acquéreur est disposé à effectuer un paiement lors de l'acquisition.

L'acquéreur doit, à la date d'acquisition, comptabiliser le goodwill acquis lors d'un regroupement d'entreprises en tant qu'actif. Après la comptabilisation initiale, l'acquéreur doit l'évaluer à son coût, diminué du cumul des pertes de valeur.

Options retenues

Le Goodwill est inscrit à l'actif du bilan consolidé dans la rubrique « Ecart d'acquisition ». Il n'est pas amorti et fait l'objet d'un test ou de tests de pertes de valeur annuels ou dès l'apparition d'indices susceptibles de remettre en cause la valeur comptabilisée au bilan. Les pertes de valeur enregistrées ne peuvent pas faire l'objet d'une reprise ultérieure.

Contrats de location financement

Les contrats de Leasing sont classés en tant que contrats de location financement. La quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété est transférée au preneur locataire.

Le contrat de location donne au preneur l'option d'acheter l'actif à un prix suffisamment inférieur à sa juste valeur à la date à laquelle l'option peut être levée. En effet, la valeur résiduelle est de 1% du montant de financement pour le mobilier et de 10% pour l'immobilier.

La durée du contrat de location couvre la majeure partie de la vie économique de l'actif loué.

La valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location s'élève à la totalité de la juste valeur de l'actif loué. Dans le bilan, les actifs donnés en location sont comptabilisés comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

IFRS 16 « CONTRATS DE LOCATION »

La norme IFRS 16 est d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2019.

Pour la première application de la norme IFRS 16, le Groupe a opté pour l'approche rétrospective simplifiée consistant à comptabiliser l'effet cumulé de la norme en capitaux propres. Cet effet en capitaux propres résulte de la différence entre :

- Un droit d'utilisation et son amortissement déterminés comme si la norme avait été appliquée depuis la date de début du contrat de location, actualisés à la date de première application de la norme ;
- Un passif de location actualisé à la date de première application.

En application des dispositions relatives à l'approche rétrospective simplifiée, les données comparatives relatives à l'exercice 2018 présentées en regard des données de l'exercice 2019 ne sont pas retraitées.

La banque a retenu la possibilité offerte de ne pas appliquer les dispositions de la norme IFRS 16 aux contrats de courte durée et les contrats portant sur des actifs de faible valeur.

Les principales hypothèses utilisées dans l'évaluation des droits d'utilisation et dettes de location sont les suivantes :

- Les durées de location correspondent à la période non résiliable des contrats, complétée le cas échéant des options de renouvellement dont l'exercice est jugé raisonnablement certain ;
- Le taux d'actualisation utilisé pour le droit d'utilisation comme pour le passif de location est le taux d'emprunt marginal pour une durée correspondant à la durée résiduelle des contrats à la date de première application de la norme.

ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS

Norme IFRS 9

La norme IFRS 9 remplace la norme IAS 39 dès le 1er janvier 2018. Elle modifie en profondeur les règles actuelles de classement et d'évaluation des instruments financiers, ainsi que le modèle de dépréciation applicable à ces actifs. Elle aligne davantage la comptabilité de couverture et de la gestion des risques des entreprises.

La nouvelle norme est organisée autour des trois axes suivants :

- Axe 1 : Classement et évaluation des actifs et passifs financiers ;
- Axe 2 : Dépréciation et remplacement du modèle de pertes avérées par un modèle de pertes de crédit attendues ;
- Axe 3 : Comptabilité de couverture et modification des principes de couverture.

Date d'entrée en vigueur

La norme IFRS 9 est applicable aux comptes consolidés à compter du 1er janvier 2018, sans comparatif. En termes de FTA (First Time Application). L'impact des écarts de comptabilisation entre IAS 39 est à enregistrer en contrepartie des capitaux propres en date du 01/01/2018.

ACTIFS FINANCIERS :

Description de la norme et modalités de dépréciation

Selon le modèle de pertes avérées relatif à la norme IAS 39, les provisions sont constatées pour les créances faisant l'objet d'une preuve objective de la dépréciation et lors de la survenance d'un événement de crédit.

Les créances pouvaient alors être classifiées en trois classes distinctes : les créances saines, les créances sensibles et enfin les créances en défaut.

La norme IFRS 9, elle, a pour objectif de définir un nouveau mode dynamique de dépréciation comptable de l'ensemble des actifs financiers. Cette norme apporte ainsi une nouvelle définition du provisionnement et de comptabilisation des pertes attendues et ce dès l'acquisition de l'actif. Les nouveautés par rapport à la norme IAS 39 peuvent être résumées comme telles :

- Périmètre d'application étendu : l'ensemble des instruments de crédit et de taux d'intérêts nonobstant le type d'instrument ou sa classification, au bilan ou en hors bilan sont concernés par la dépréciation ;
- Introduction du modèle de dépréciation sur deux horizons (à horizon douze mois ou sur la durée de vie de l'actif) selon le niveau de dégradation de la qualité de crédit ;
- Dépréciations calculées en appliquant un modèle de projection probabiliste.

Critères de segmentation des créances

L'ensemble du périmètre des actifs financiers est segmenté en trois niveaux de dégradation appelés Buckets :

Créances classées en Bucket 1 :

- Un actif est classé en Bucket 1 en cas d'absence de dégradation ou lorsqu'une dégradation non significative de la qualité de la contrepartie a été constatée depuis l'octroi
- Le montant des provisions allouées est égal au montant des pertes attendues sur l'année à venir (ECL 12 mois).

Créances classées en Bucket 2 :

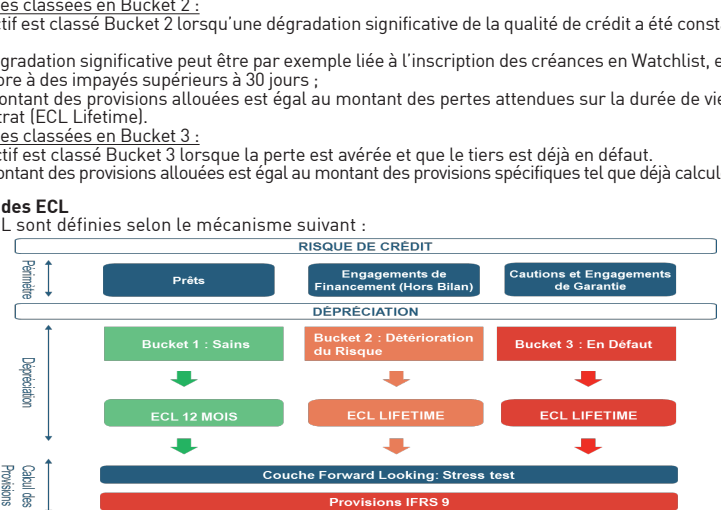
- Un actif est classé Bucket 2 lorsqu'une dégradation significative de la qualité de crédit a été constatée depuis l'octroi
- La dégradation significative peut être par exemple liée à l'inscription des créances en Watchlist, en Weaklist, ou encore à des impayés supérieurs à 30 jours ;
- Le montant des provisions allouées est égal au montant des pertes attendues sur la durée de vie résiduelle du contrat (ECL Lifetime).

Créances classées en Bucket 3 :

- Un actif est classé Bucket 3 lorsque la perte est avérée et que le tiers est déjà en défaut.
- Le montant des provisions allouées est égal au montant des provisions spécifiques tel que déjà calculé en IAS39.

Calcul des ECL

Les ECL sont définies selon le mécanisme suivant :



ECL (Expected Credit Loss) = PD x LGD x EAD
Avec :
• PD = Probabilité de défaut
• LGD (Loss Given Default) = Perte en cas de défaut
• EAD = Encours Sain
EAD = Exposition au Bilan CCP - Exposition Hors Bilan

COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE CFG BANK

AU 31 DÉCEMBRE 2023

CFG BANK



1. Probabilité de Défaut

Un modèle empirique de calcul des provisions IFRS 9 prenant en compte les spécificités relatives à CFG Bank (profondeur d'historique des données réduites, un nombre de défauts limité etc.) a été développé pour le calcul des probabilités de défaut.

Le modèle est basé sur l'historique des impayés pour calculer une matrice de transition entre l'état sain et l'état défaut, en passant par les catégories « 1 Impayé », « 2 Impayés » et « 3 Impayés ». Cette matrice de transition a permis d'estimer une term-structure des PD (évolution des PDs en fonction de la maturité résiduelle), et en particulier :

- La PD de 12 mois affectée aux créances en Bucket 1 ;
- La PD lifetime affectée aux créances en Bucket 2 .

NB : Une PD de 100% a été affectée aux créances en Bucket 3 (défaut absorbant)

2. Loss Given Default (LGD)

La LGD a été modélisée pour certaines garanties pouvant être modélisées de façon à estimer le taux de recouvrement de la banque en cas de défaut de la contrepartie.

3. Exposure at Default – Exposition en cas de défaut (EAD)

L'EAD correspond au total exposition de la Banque (exposition au Bilan et exposition au Hors Bilan) pouvant être impactée par le défaut d'une de ses contreparties.

La formule de calcul de l'EAD appliquée par CFG Bank est la suivante :

EAD = Exposition au Bilan + CCF × Exposition Hors Bilan (avec CCF = Taux de conversion du Hors Bilan en Bilan)

PASSIFS FINANCIERS :

Sans changement par rapport à IAS 39, la norme IFRS 9 prévoit le classement des passifs financiers selon les catégories suivantes :

- Passif financier au coût amorti : il s'agit du classement par défaut ;
- Passif financier à la juste valeur par résultat par nature : Cette catégorie concerne les instruments émis principalement en vue d'être vendus / rachetés à court terme (intention de « trading ») ;
- Passif financier à la juste valeur par résultat sur option irrévocable : A la date de comptabilisation, un passif financier peut, sur option irrévocable, être désigné à la juste valeur par résultat. Sans changement par rapport à IAS 39, l'accès à cette catégorie est restrictif et limite aux trois cas suivants :
 - o Instruments hybrides comprenant un ou plusieurs dérivés incorporés séparables ;
 - o Réduction ou élimination d'une distorsion comptable ;
 - o Groupe d'actifs et de passifs qui sont gérés et dont la performance est évaluée en juste valeur.

PROVISIONS DU PASSIF

Norme

Une provision est un passif dont l'échéance ou le montant est incertain. Une provision doit être

comptabilisée lorsque les conditions suivantes sont réunies :

- L'entité a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé ;
- il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour régler l'obligation ;
- le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Options retenues

CFG Bank procède à l'analyse et l'actualisation de l'ensemble des provisions pour risques et charges. Le groupe annule les provisions à caractère général et les provisions réglementées.

IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

Norme

Dès lors qu'un actif ou un passif a une valeur fiscale différente de sa valeur comptable, l'écart est qualifié de différence temporelle et doit donner lieu à comptabilisation d'un impôt différé.

Options retenues

Le Groupe calcule ses impôts sur le résultat conformément aux législations fiscales en vigueur dans les pays où les résultats sont taxables.

Conformément à la norme IAS 12, des impôts différés sont constatés sur les différences temporelles entre les valeurs comptables des éléments d'actif et passif et leurs valeurs fiscales. Ils sont calculés sur la base des derniers taux d'impôt adoptés ou en cours d'adoption à la clôture des comptes. Les effets des modifications des taux d'imposition d'un exercice sur l'autre sont inscrits dans le compte de résultat de l'exercice au cours duquel la modification est intervenue.

Lorsque les filiales disposent de réserves distribuables un passif d'impôt différé est comptabilisé au titre des distributions probables qui seront réalisées dans un avenir prévisible. Par ailleurs, les participations dans les entreprises associées et les coentreprises donnent lieu à une comptabilisation d'impôt différé passif pour toutes les différences entre la valeur comptable et la valeur fiscale des titres.

Les soldes d'impôts différés sont déterminés sur la base de la situation fiscale de chaque société ou du résultat d'ensemble des sociétés comprises dans le périmètre d'intégration fiscale considéré, et sont présentés à l'actif ou au passif du bilan pour leur position nette par entité fiscale.

Les impôts différés sont revus à chaque arrêté pour tenir compte notamment des incidences des changements de législation fiscale et des perspectives de recouvrement. Les impôts différés actifs ne sont comptabilisés que si leur récupération est probable.

IFRIC 23 « INCERTITUDES RELATIVES AUX TRAITEMENTS FISCAUX »

Cette interprétation clarifie les modalités de comptabilisation et d'évaluation de l'impôt sur les bénéfices lorsqu'une incertitude existe sur le traitement fiscal à appliquer.

Pour la mise en œuvre de cette interprétation, le Groupe a opté pour la méthode rétrospective partielle, en comptabilisant l'effet cumulatif de la première application dans les capitaux propres du bilan d'ouverture.

Bilan IFRS au 31/12/23 (En milliers de DH)

ACTIF	Note	31/12/2023	31/12/2022
Valeurs en caisse, Banques Centrales, Trésor public, Service CP		405.210	593.633
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	2.1	3.472.376	3.030.625
Actifs financiers détenus à des fins de transaction		3.472.376	3.030.625
Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat			
Instruments dérivés de couverture		-	-
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	2.2	42.096	40.296
Instruments de dettes comptabilisées à la juste valeur par capitaux propres recyclables			
Instruments de dettes comptabilisées à la juste valeur par capitaux propres non recyclables		42.096	40.296
Titres au coût amorti		677.026	682.432
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés, au coût amorti	2.3	690.614	332.824
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	2.4	14.251.253	8.806.412
Ecart de réévaluation actif des portefeuilles couverts en taux			
Placements des activités d'assurance			
Actifs d'impôt exigible		188.452	150.890
Actifs d'impôt différé		154.344	148.306
Comptes de régularisation et autres actifs		1.095.272	657.006
Actifs non courants destinés à être cédés		-	-
Participations dans des entreprises mises en équivalence			
Immubles de placement			
Immobilisations corporelles	2.5	758.428	579.516
Immobilisations incorporelles	2.5	275.009	225.988
Ecarts d'acquisition	2.6	124.142	124.142
Total ACTIF		22.134.222	15.372.070

PASSIF	Note	31/12/2023	31/12/2022
Banques centrales, Trésor public, CCP			
Passifs financiers à la juste valeur par résultat			
Passifs financiers détenus à des fins de transaction			
Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option			
Instruments dérivés de couverture			
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	2.7	5.312.223	2.865.367
Dettes envers la clientèle	2.8	8.647.054	8.032.909
Titres de créance émis	2.9	4.825.859	2.398.945
Ecart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux			
Passifs d'impôt exigible		71.120	87.745
Passifs d'impôt différé		63.739	68.675
Comptes de régularisation et autres passifs		1.121.886	641.236
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés		-	-
Passifs techniques des contrats d'assurance			
Provisions	2.10	2.375	2.375
Subventions et fonds assimilés			
Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie		401.801	401.535
Capitaux propres		1.688.165	873.283
o Capital et réserves liées		1.333.469	1.558.867
o Réserves consolidées		302.052	-615.001
Part du groupe		291.293	-626.019
Part des minoritaires		10.759	11.018
o Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		-124.924	-124.924
Part du groupe		-124.924	-124.924
Part des minoritaires			
o Résultat net de l'exercice		177.568	54.341
Part du groupe		166.026	43.886
Part des minoritaires		11.542	10.455
Total PASSIF		22.134.222	15.372.070

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE (En milliers de DH)

	Note	31/12/2023	31/12/2022
Intérêts, rémunérations et produits assimilés		574.933	435.713
Intérêts, rémunérations et charges assimilés		-310.201	-184.981
Marge d'intérêt	3.1	264.732	250.732
Commissions (produits)		340.539	321.607
Commissions (charges)		-78.103	-71.092
Marges sur commissions	3.2	262.436	250.515
Gains ou pertes nets résultants des couvertures de position nette			
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	3.3	75.770	-32.822
Gains ou pertes nets sur actifs/passifs de transaction		75.633	-32.840
Gains ou pertes nets sur autres actifs/passifs à la juste valeur par résultat		137	18
Gains ou pertes nets des instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres			
Gains ou pertes nets sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables			
Rémunération des instruments de capitaux propres comptabilisés en capitaux propres non recyclables (dividendes)			
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente			
Gains ou pertes nets résultant de la décomptabilisation d'actifs financiers au coût amorti			
Gains ou pertes nets résultant du reclassement d'actifs financiers au coût amorti en actifs financiers à la juste valeur par résultat			
Gains ou pertes nets résultant du reclassement d'actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres en actifs financiers à la juste valeur par résultat			
Produits nets des activités d'assurance			
Produits des autres activités		58.056	32.552
Charges des autres activités		-3.600	-583
Produit net bancaire		657.394	500.394
Charges générales d'exploitation		-377.578	-331.558
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles		-56.132	-55.094
Résultat Brut d'exploitation		223.684	113.742
Coût du risque	3.4	-24.859	-30.984
Résultat d'exploitation		198.825	82.758
Quote-part du résultat net des entreprises associées et des coentreprises mises en équivalence			
Gains ou pertes nets sur autres actifs		-4.575	-2.937
Variation de valeur des écarts d'acquisition			
Résultat avant impôt		194.250	79.821
Impôt sur les résultats		-16.682	-25.480
Résultat net d'impôt des activités arrêtés ou en cours de cession			
Résultat net		177.568	54.341
Intérêts minoritaires		11.542	10.455
Résultat net part du groupe		166.026	43.886

ETAT DU RESULTAT NET ET DES GAINS ET PERTES COMPTABILISES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES (En milliers de DH)

	31/12/2023	31/12/2022
Résultat net	177.568	54.341
Variations d'actifs et passifs comptabilisés directement en capitaux propres		
Ecarts de conversion		
Variations de valeur des actifs financiers, comptabilisés directement en capitaux propres	-	6.564
Réévaluation des immobilisations		
Variations de valeur différées des instruments dérivés de couverture		
Impact IAS 19/OCI		
Éléments relatifs aux sociétés mises en équivalence		
Total cumulé	177.568	60.905
Part du groupe	166.026	50.450
Part des minoritaires	11.542	10.455

COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE CFG BANK

AU 31 DÉCEMBRE 2023

CFG BANK



TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉ (En milliers de DH)

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉ	Capital	Réserves liées au capital	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	Capitaux propres - Part Groupe	Intérêts minoritaires	Total Capitaux propres
Capitaux propres corrigés au 1^{er} janvier 2021	542.890	915.560	4.639	-650.734	7.375	819.730	20.407	840.136
Opérations sur capital	16.283	48.803	2.178			67.264		67.264
Paievements fondés sur des actions				5.700		5.700		5.700
Opérations sur actions propres								
Dividendes								
Résultat de l'exercice				28.551		28.551	2.810	31.361
Immobilisations corporelles et incorporelles : Révaluations et cessions (A)								
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat (B)					-159.343	-159.343	-8.803	-168.146
Ecarts de conversion : variations et transferts en Résultat (C)								
Gains ou pertes latents ou différés (A) + (B) + (C)	0	-159.343	-159.343	-8.803	-168.146			
Variations de périmètre						0	140	140
Divers reclassements						0		0
Autres mouvements				298		298		298
Capitaux propres au 31 décembre 2021	559.173	964.363	6.817	-616.185	-151.968	762.200	14.553	776.752
Impact des changements de méthodes								
Capitaux propres corrigés au 1^{er} janvier 2022	559.173	964.363	6.817	-616.185	-151.968	762.200	14.553	776.752
Opérations sur capital	12.703	22.628	3.707			39.038		39.038
Paievements fondés sur des actions						0		0
Opérations sur actions propres								
Dividendes							-3.393	-3.393
Résultat de l'exercice				43.886		43.886	10.455	54.341
Immobilisations corporelles et incorporelles : Révaluations et cessions (A)								
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat (B)					6.564	6.564		6.564
Ecarts de conversion : variations et transferts en Résultat (C)								
Gains ou pertes latents ou différés (A) + (B) + (C)	0	6.564	6.564	6.564				
Variations de périmètre								
Divers reclassements				-20.480	20.480	0		0
Autres mouvements				123		123	-142	-19
Capitaux propres au 31 décembre 2022	571.876	986.991	10.524	-592.656	-124.924	851.811	21.473	873.283
Impact des changements de méthodes								
Capitaux propres corrigés au 1^{er} janvier 2023	571.876	986.991	10.524	-592.656	-124.924	851.811	21.473	873.283
Opérations sur capital	128.283	545.970				674.253		674.253
Paievements fondés sur des actions						0		0
Opérations sur actions propres								
Dividendes							-10.698	-10.698
Résultat de l'exercice				166.026		166.026	11.542	177.568
Immobilisations corporelles et incorporelles : Révaluations et cessions (A)								
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat (B)						0		0
Ecarts de conversion : variations et transferts en Résultat (C)								
Gains ou pertes latents ou différés (A) + (B) + (C)	0	0	0	0	0	0	0	0
Variations de périmètre								
Divers reclassements				-878.468	878.468	0		0
Autres mouvements				-21.183	-5.042	-26.225	-16	-26.241
Capitaux propres au 31 décembre 2023	700.159	633.310	10.524	446.796	-124.924	1.665.866	22.301	1.688.165

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE (En milliers de DH)

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE	31/12/2023	31/12/2022
Résultat avant impôts	194.250	79.821
Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	55.852	54.847
Dotations nettes pour dépréciation des écarts d'acquisition et autres immobilisations		
Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	-27.524	18.393
Dotations nettes aux provisions	24.533	30.407
Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence		
Perte nette/(gain net) des activités d'investissement	-11.836	-3.658
Perte nette/(gain net) des activités de financement		
Autres mouvements	-8.210	903
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	32.815	100.892
Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés	2.341.962	1.280.162
Flux liés aux opérations avec la clientèle	-4.862.965	187.991
Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	2.025.033	-1.595.513
Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	-16.387	285.344
Impôts versés	-24.513	-27.615
Diminution/(augmentation) nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles	-536.870	130.369
Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle	-309.805	311.082
Flux liés aux actifs financiers et aux participations	-1.800	-
Flux liés aux immeubles de placement		
Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-271.964	-317.519
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-273.764	-317.519
Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	642.370	35.331
Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	5.672	-79.350
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	648.042	-44.019
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie	-	-
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	64.473	-50.456
COMPOSITION DE LA TRESORERIE	31/12/2023	31/12/2022
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	773.428	823.884
Caisse, Banques centrales, CCP [actif & passif]	593.633	221.239
Comptes [actif & passif] et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	179.795	602.645
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	837.901	773.428
Caisse, Banques centrales, CCP [actif & passif]	405.210	593.633
Comptes [actif & passif] et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	432.691	179.795
Variation de la trésorerie nette	64.473	-50.456

CATEGORIES D'ACTIFS FINANCIERS (En milliers de DH)

ACTIFS FINANCIERS	31/12/2023	31/12/2022
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	3.472.376	3.030.625
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	3.472.376	3.030.625
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés à la juste valeur par résultat		
Prêts et créances sur la clientèle à la juste valeur par résultat		
Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat		
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	42.096	40.296
Instruments de dette à la juste valeur par capitaux propres recyclables		
Instruments de capitaux propres à la juste valeur par capitaux propres non recyclés	42.096	40.296
Actifs financiers au coût amorti	15.618.893	9.821.668
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés, au coût amorti	690.614	332.824
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	14.251.253	8.806.412
Titres au coût amorti	677.026	682.432
Autres actifs financiers détenus au coût amorti		

2.1 ACTIFS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR PAR RESULTAT (En milliers de DH)

ACTIFS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR PAR RESULTAT	31/12/2023		31/12/2022	
	Actifs financiers détenus à des fins de transaction	Actifs financiers à la JV par résultat sur option	Actifs financiers détenus à des fins de transaction	Actifs financiers à la JV par résultat sur option
Créances sur les Etablissements de crédit				
Créances sur la clientèle				
Actifs représentatifs de contrats en unités de comptes				
Valeurs reçues en pension				
Effets publics et valeurs assimilées	2.803.538		2.752.318	
Obligations et autres titres à revenu fixe	259.235		65.982	
Actions et autres titres à revenu variable	409.603		212.325	
Titres de participation non consolidés				
Instruments dérivés				
Créances rattachées				
Juste valeur au bilan	3.472.376		3.030.625	

2.2 ACTIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES (En milliers de DH)

Libellé	31/12/2023	31/12/2022
Instruments de dette comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables		
Effets publics et valeurs assimilées		
Obligations et autres titres à revenu fixe		
Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables	241.541	239.741
Actions et autres titres à revenu variable	241.541	239.741
Titres de participation non consolidés		
Actifs financiers comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables		
Effets publics et valeurs assimilées		
Obligations et autres titres à revenu fixe		
Actions et autres titres à revenu variable		
Titres de participation non consolidés		
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres - brut	241.541	239.741
Provision pour dépréciation des actifs financier à la juste valeur par capitaux propres	199.445	199.445
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	42.096	40.296
dont gains ou pertes latents ou différés	-124.924	-124.924

2.3 PRETS ET CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT (En milliers de DH)

PRETS ET CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT AU COUT AMORTI	31/12/2023	31/12/2022
Comptes et prêts	690.614	332.824
Valeurs reçues en pensions		
Autres prêts et créances		
Total prêts et créances avant dépréciation	690.614	332.824
Provisions pour dépréciation des prêts et créances		
Total prêts et créances nets de dépréciation	690.614	332.824

2.4 PRETS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE AU COÛT AMORTI (En milliers de DH)

PRETS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE AU COÛT AMORTI	31/12/2023	31/12/2022
Comptes ordinaires débiteurs	1.108.496	698.592
Prêts consentis à la clientèle	9.856.850	7.169.512
Opérations de pensions	2.184.852	96.635
Opérations de location financement	1.250.280	966.017
Total prêts et créances avant dépréciation	14.400.478	8.930.756
Provisions pour dépréciation des prêts et créances	-149.225	-124.344
Total prêts et créances nets de dépréciation	14.251.253	8.806.412

2.5 IMMOBILISATIONS (En milliers de DH)

IMMOBILISATIONS	31/12/2023		31/12/2022	
	Valeur brute comptable	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette comptable	Valeur nette comptable
Immeubles de placements				
Immeubles de placements				
Immobilisations incorporelles	463.818	-188.809	275.009	225.988
Immobilisations incorporelles	463.818	-188.809	275.009	225.988
Immobilisations corporelles	982.879	-224.451	758.428	579.516
Terrains et constructions	310.376	-23.595	286.781	289.962
Mobiliers et matériels d'exploitation	325.299	-143.792	181.507	162.362
Biens donnés en location	-	-	-	-
Autres immobilisations corporelles	284.997	-	284.997	116.462
Droit d'utilisation	62.207	-57.064	5.143	10.730
Total immobilisations	1.446.697	-413.260	1.033.437	805.504

2.6 ECARTS D'ACQUISITIONS (En milliers de DH)

ECARTS D'ACQUISITIONS	31/12/2023	31/12/2022
Valeur comptable en début de période	124.142	124.142
Cumul des dépréciations enregistrées en début de période		
Valeur nette comptable en début de période	124.142	124.142
Acquisitions		
Cessions		
Dépréciations comptabilisées pendant la période		
Ecarts de conversion		
Filiales précédemment mises en équivalence		
Autres mouvements		
Valeur nette comptable en fin de période	124.142	124.142

COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE CFG BANK

AU 31 DÉCEMBRE 2023

CFG BANK



2.7 DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDITS (En milliers de DH)

DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDITS	31/12/2023	31/12/2022
Comptes à vue	7.045	-
Emprunts	912.207	352.220
Opérations de pension	4.380.334	2.500.414
Dettes locatives	12.637	12.733
Total dettes envers les établissements de crédit	5.312.223	2.865.367

2.8 DETTES ENVERS LA CLIENTELE (En milliers de DH)

DETTES ENVERS LA CLIENTELE	31/12/2023	31/12/2022
Comptes ordinaires créditeurs	6.455.891	5.788.707
Comptes d'épargne	858.614	783.517
Dépôts à terme	1.237.554	1.429.925
Autres comptes créditeurs	94.995	30.760
Total dettes envers la clientèle	8.647.054	8.032.909

2.9 TITRES DE CREANCES EMIS (En milliers de DH)

Libellé	31/12/2022	Augmentation	Diminution	31/12/2023
Titres du marchés interbancaires				
Titres de créances négociables	2.375.200	10.458.400	8.059.300	4.774.300
Intérêts courus non échus	23.745	51.559	23.745	51.559
Emprunts obligataires				
Intérêts courus non échus				
Autres dettes représentées par un titre				
Intérêts courus non échus				
Total	2.398.945	10.509.959	8.083.045	4.825.859

2.10 PROVISIONS POUR RISQUE ET CHARGES (En milliers de DH)

Libellé	31/12/2022	Variation de périmètre	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Autres variations	31/12/2023
Provisions pour risques d'exécution des engagements par signature							
Provisions pour engagements sociaux							
Autres provisions pour risques et charges	2.375						2.375
Total	2.375						2.375

3.1 MARGE D'INTERÊT (En milliers de DH)

MARGE D'INTERÊT	31/12/2023			31/12/2022		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Opérations avec la clientèle	469.649	-58.905	410.744	349.449	-54.490	294.959
Comptes et prêts/emprunts	406.927	-52.070	354.857	301.382	-49.179	252.203
Opérations de pensions	7.235	-6.835	400	784	-5.311	-4.527
Opérations de location financement	55.487		55.487	47.283		47.283
Opérations interbancaires	18.829	-95.554	-76.725	1.666	-37.377	-35.711
Comptes et prêts/emprunts	9.562	-33.071	-23.509	1.619	-8.266	-6.647
Opérations de pensions	9.267	-62.483	-53.216	47	-29.111	-29.064
Emprunts émis par le Groupe		-155.344	-155.344		-92.531	-92.531
Actifs financiers disponibles à la vente	86.455	-398	86.057	84.598	-583	84.015
Total produits et charges d'intérêts	574.933	-310.201	264.732	435.713	-184.981	250.732

3.2 MARGE SUR COMMISSIONS (En milliers de DH)

MARGE SUR COMMISSIONS	31/12/2023			31/12/2022		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Commissions nettes sur opérations avec les établissements de crédit						
avec la clientèle						
sur titres						
de change						
sur autres instruments financiers						
Prestations des services financiers	340.539	-78.103	262.436	321.607	-71.092	250.515
Banque	90.678	-40.983	49.695	76.162	-32.516	43.646
Banque d'Affaires (1)	249.861	-37.120	212.741	245.445	-38.576	206.869
Produits nets de commissions	340.539	-78.103	262.436	321.607	-71.092	250.515

(1) Conseil, Gestion d'actif, société de bourse et Capital Risque

3.3 GAINS OU PERTES NETS DES INSTRUMENTS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR (En milliers de DH)

	31/12/2023	31/12/2022
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	75.770	-32.822
Gains ou pertes nets sur actifs/passifs de transaction	75.633	-32.840
Gains ou pertes nets sur autres actifs/passifs à la juste valeur par résultat	137	18
Gains ou pertes nets des instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres		
Gains ou pertes nets sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables		
Rémunération des instruments de capitaux propres comptabilisés en capitaux propres non recyclables (dividendes)		
Total	75.770	-32.822

3.4 COÛT DU RISQUE (En milliers de DH)

COÛT DU RISQUE	31/12/2023	31/12/2022
Dotations aux provisions	-27.610	-32.247
Provisions pour dépréciation des prêts et créances	-27.610	-32.247
Provisions pour dépréciations des titres détenus jusqu'à l'échéance		
Provisions engagements par signature		
Autres provisions pour risques et charges		
Reprises de provisions	3.077	1.840
Reprises de provisions pour dépréciation des prêts et créances	3.077	1.840
Reprises de provisions pour dépréciations des titres détenus jusqu'à l'échéance		
Reprises de provisions engagements par signature		
Reprises des autres provisions pour risques et charges		
Variation des provisions	-326	-577
Pertes pour risque de contrepartie des actifs financiers disponibles à la vente		
Pertes pour risque de contrepartie des actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance		
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables non provisionnées	-338	-593
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables provisionnées		
Décote sur les produits restructurés		
Récupérations sur prêts et créances amorties	12	16
Pertes sur engagement par signature		
Autres pertes		
Coût du risque	-24.859	-30.984

4. INFORMATIONS SECTORIELLES

L'information sectorielle est présentée selon deux pôles d'activités

- Pôle Banque qui comprend CFG Bank SA, Banque agréée par Bank Al Maghrib ;
- Pôle Banque d'affaires structuré autour des métiers suivants :
 - * Finance d'entreprise (CFG Finance) ;
 - * Société de bourse (CFG Marchés) ;
 - * Gestion d'Actifs (CFG Gestion et CFG Gestion Privée) ;
 - * Capital Investissement (CFG Capital, REIM Partners et T Capital Gestion).

4.1 PRINCIPAUX AGREGATS DU COMPTE DE RESULTAT (En milliers de DH)

INFORMATION SECTORIELLE	Activités Bancaires	Activités Banque d'affaires (1)	Portefeuille de participation	Total
Marge d'intérêt	264.478	254		264.732
Marge sur commissions	49.034	213.402		262.436
Produit net bancaire	442.984	214.410		657.394
Résultat net	126.646	50.922		177.568
Résultat net part groupe	125.144	40.882		166.026

(1) Conseil, Société de bourse, Gestion d'actif et Capital Investissement

4.2 PRINCIPAUX AGREGATS DU BILAN (En milliers de DH)

INFORMATION SECTORIELLE	Banque	Banque d'affaires	Total
Total bilan	21.376.469	757.753	22.134.222
dont			
Eléments de l'actif			
Actifs financiers disponibles à la vente	14.785	27.311	42.096
Prêts et créances sur les établissements de crédit	674.524	16.090	690.614
Prêts et créance sur la clientèle	14.251.253	-	14.251.253
Eléments du passif			
Dettes envers les établissements de crédit	5.312.345	-122	5.312.223
Dettes envers la clientèle	8.647.054	-	8.647.054
Capitaux propres	1.792.914	-104.749	1.688.165

5.1 ENGAGEMENTS DE FINANCEMENTS (En milliers de DH)

Engagements de financement donnés	31/12/2023	31/12/2022
Engagements de financement donnés	1.916.733	1.078.323
Aux établissements de crédits		
A la clientèle	1.916.733	1.078.323
Autres engagements donnés		
Total des engagements donnés	1.916.733	1.078.323
Engagements de financement reçus		
des établissements de crédits		
de la clientèle		
Total des engagements reçus		

5.2 ENGAGEMENTS DE GARANTIES (En milliers de DH)

Engagements de garantie donnés	31/12/2023	31/12/2022
Engagements de garantie donnés	58.792	62.636
Aux établissements de crédits		
A la clientèle	58.792	62.636
Autres engagements donnés		
Total des engagements de garantie donnés	58.792	62.636
Engagements de garantie reçus	4.796.560	5.470.096
des établissements de crédits		
de la clientèle	4.796.560	5.470.096
Total des engagements reçus	4.796.560	5.470.096

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE (En DH)

	31/12/2023	31/12/2022
Résultat par action	25,36	9,50
Résultat dilué par action	25,36	9,50

PERIMETRE DE CONSOLIDATION (En DH)

Entité	Capital social	% Contrôle	% Intérêt	Méthode de consolidation
CFG Bank	700.159.200	100,00%	100,00%	EC
CFG Finance	10.000.000	100,00%	100,00%	IG
CFG Capital	41.000.000	100,00%	100,00%	IG
REIM Partners	1.051.600	60,00%	60,00%	IG
CFG Marchés	20.000.000	100,00%	100,00%	IG
CFG Assurances	100.000	100,00%	100,00%	IG
CFG Gestion	5.000.000	100,00%	100,00%	IG
CFG Gestion Privée	1.000.000	100,00%	100,00%	IG
CFG Associés	1.524.900	99,34%	99,34%	IG
CFG IT	5.010.000	100,00%	100,00%	IG
T Capital Gestion	300.000	51,00%	51,00%	IG
Villa Roosevelt	106.000.000	71,70%	71,70%	IG

CATÉGORIE DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Catégorie des Immobilisations Corporelles	Durée de vie	
	Social	IFRS
Immeubles d'exploitation	20 ans	50 ans
Agencements, aménagements et installations	10 ans	15 ans
Mobilier et matériel de bureau	5 ans	10 ans
Matériel informatique	5 ans	5 ans
Logiciels informatiques	10 ans	15 ans
Matériel roulant	5 ans	5 ans

ENCOURS PAR BUCKET (En milliers de DH)

	31/12/2023			31/12/2022		
	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3
Actifs financiers à la JV par OCI						
Prêts et créances sur les EC						
Prêts et créances sur la clientèle						
Titres de dette						
Actifs financiers au coût amorti	13.991.334	108.532	300.612	8.569.616	176.316	184.824
Prêts et créances sur les EC						
Prêts et créances sur la clientèle	13.991.334	108.532	300.612	8.569.616	176.316	184.824
Titres de dette						
Engagements hors bilan	1.965.020	7.305	-	1.062.718	12.402	-

DEPRECIATION PAR BUCKET (En milliers de DH)

	31/12/2023			31/12/2022		
	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3
Actifs financiers à la JV par OCI						
Prêts et créances sur les EC						
Prêts et créances sur la clientèle						
Titres de dette						
Actifs financiers au coût amorti	78.405	9.926	56.357	68.715	13.097	37.710
Prêts et créances sur les EC						
Prêts et créances sur la clientèle	78.405	9.926	56.357	68.715	13.097	37.710
Titres de dette						
Engagements hors bilan	4.429	107	-	4.463,41	358,43	-

COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE CFG BANK

AU 31 DÉCEMBRE 2023

CFG BANK

RISQUES AFFERENTS A LA BANQUE

La structure de gouvernance de la gestion des risques mise en place par CFG Bank repose sur des règles et procédures internes clairement définies et une surveillance continue. Ce dispositif s'inscrit dans le respect des dispositions réglementaires émises en la matière par Bank Al-Maghrib.

Cette structure est composée des organes suivants :

- **Comité des Risques** : examine et approuve la stratégie, les politiques et les pratiques en matière de gestion globale des risques ;
- **Direction Générale** : arrête et valide les grandes orientations stratégiques relatives à la gestion des risques de la banque ;
- **Direction de la Gestion Globale des Risques** : a en charge la mise en place et le suivi du dispositif global de gestion des risques de crédit, marché, liquidité et opérationnel.

1. RISQUE DE CREDIT

On entend par risque de crédit, le risque qu'une contrepartie ne soit pas en mesure d'honorer ses engagements à l'égard de la banque.

Organisation et gouvernance :

Le dispositif de gestion et de surveillance du risque de crédit est organisé autour de plusieurs structures commerciales et centrales dédiées à la gestion des risques et au contrôle des aspects réglementaires et des procédures internes.

Il s'articule également autour de plusieurs comités opérationnels :

- **Le comité de crédit** : Composé de la Direction des Risques, de la Direction Générale et de la Cellule Crédit, il se prononce sur la décision relative au dossier de crédit conformément à la politique de crédit.
- **Le comité mensuel de Suivi des Impayés, de la Watch List et de la Weaklist** : Mis en place pour chacun des pôles Retail, Entreprise et Banque privée, il est composé de la Direction Métier concernée, de la Direction des Risques, et éventuellement de la Direction Juridique. Le responsable Métier se prononce sur l'état des impayés qui le concernent ainsi que sur les actions menées pour leur recouvrement. La Direction des Risques assure le suivi des impayés, s'assure de la mise en œuvre des plans d'actions et alerte chaque responsable Métier sur les créances qui seront classées dans la Watch List ou la Weaklist. Un PV est ensuite transmis aux différentes entités opérationnelles ainsi qu'à la Direction Générale.
- **Le comité semestriel de Provisionnement, des Risques sensibles, et de la Weaklist** : Composé de la Direction Générale, des Directions Métiers et de la Direction des Risques, ce comité se prononce sur les créances qui devront être provisionnées.

Politique et procédures d'octroi de crédit :

Plusieurs types de crédit sont aujourd'hui octroyés :

- Les crédits à l'habitat ;
- Les crédits d'investissements et CMT destinés aux Entreprises ;
- Les crédits de trésorerie garantis destinés aux Entreprises ou aux Particuliers ;
- Les crédits à la Promotion Immobilière (CPI) ;
- Les découverts et facilités de caisse ;
- Les crédits Lombard ;
- Les crédits Baux ;
- Les crédits à la Consommation...

La politique de gestion des risques de CFG Bank relative aux crédits s'appuie sur les principes suivants :

- Le respect de la réglementation régissant l'activité Crédit ;
- Le respect des règles et procédures internes régissant l'octroi des crédits : ratios de couverture, garanties, quotité de financement, taux d'endettement, ...
- L'élaboration et l'utilisation d'outils d'aide à l'évaluation des risques et à la décision : fiche Simulation Crédit, grille d'analyse et d'évaluation, base incidents interne, ... ;
- L'implication des entités centrales et commerciales dans la prise de décision d'octroi ;
- Le suivi et le contrôle des garanties assurés régulièrement par les fonctions commerciales et centrales ;
- L'analyse de l'impact des expositions globales de CFG Bank ;
- Le respect des limites réglementaires et internes de crédit ;
- Le respect du code d'éthique Bank Al-Maghrib / GPBM.

Procédure d'octroi et dispositif de délégation :

La procédure d'octroi de crédit mise en œuvre au sein de l'établissement repose sur 3 principes :

1. Constitution du dossier de crédit :

Assurée par les conseillers, elle comporte d'une part le recueil des informations liées au crédit et la collecte des documents nécessaires à l'analyse du dossier, puis d'autre part, l'émission d'un premier avis sur celui-ci, sur la base de sa conformité aux conditions et aux normes de crédit internes.

2. Analyse du dossier de crédit :

Sur la base des différents éléments collectés par l'entité commerciale, l'analyse du dossier de crédit relève de la responsabilité de plusieurs entités centrales de la banque, e.g. la direction des Risques et éventuellement la cellule Crédit lorsqu'il s'agit d'un premier dépouillement des dossiers Retail. Une évaluation de risque Crédit est effectuée par la direction des risques. Elle comporte notamment l'analyse financière, le contrôle des garanties et l'évaluation du risque Crédit ainsi que l'analyse de son impact sur les expositions globales de CFG Bank.

3. Prise de décision et dispositif de délégation :

Aujourd'hui, la majorité des demandes de crédit sont soumises au comité crédit.

Un dispositif de délégation qui désigne les niveaux de pouvoirs des autorisations d'attribution de crédit a été élaboré pour certains types de crédit.

Dispositif d'évaluation et de suivi du risque de crédit :

Le suivi du risque de crédit relève aussi bien de la responsabilité des entités commerciales que de celle de la direction des Risques.

Dans le cas des crédits immobiliers acquéreurs, l'analyse est effectuée sur la base d'une fiche Simulation Crédit qui récapitule l'ensemble des critères d'acceptation mis en place par la banque : âge du demandeur, durée du crédit, quotité de financement, taux d'endettement, etc. Cette fiche reprend les conditions de crédit et vérifie la conformité et le respect des normes de crédit internes et réglementaires.

Quant aux crédits Entreprise et TPE/Professionnels, l'analyse de la qualité des engagements de crédit à l'octroi se base aujourd'hui essentiellement sur l'analyse et les diligences effectuées par le Risque afin d'évaluer le risque crédit relatif au projet et à la contrepartie mais également de s'assurer de la conformité vis-à-vis de la réglementation en vigueur et des règles internes mises en place.

Système de notation interne :

Afin de renforcer son dispositif de gestion du risque de crédit, CFG Bank a mis en place un système de notation pour les entreprises conforme aux exigences Bâle 2. Ce modèle de scoring consiste à attribuer à chaque entreprise un score sur la base de critères quantitatifs et qualitatifs. Ainsi, chaque entreprise sera affectée à une classe de risque définie par des intervalles de scores selon les normes de Bâle 2.

Le système de notation interne est également renforcé par un modèle statistique basé sur la probabilité de défaut. Ce modèle statistique est opérationnel pour les personnes morales et les personnes physiques.

Suivi des garanties :

Plusieurs natures de garanties sont acceptées par CFG Bank, selon le type de crédit demandé :

- Le nantissement des valeurs mobilières, d'OPCVM et des produits d'Assurance-vie détenus par l'emprunteur ;
- La caution ;
- L'hypothèque ;
- L'Assurance-Crédit.

Des ratios de couverture par type de garanties sont mis en place. Un suivi en central est assuré automatiquement à l'aide du système d'information et au quotidien lorsqu'il s'agit d'un portefeuille financier donné en garantie. Un appel de marge est alors déclenché à la suite de la baisse de la valorisation de ce portefeuille. Ce ratio de couverture sera détaillé et affiné davantage selon d'autres critères notamment la liquidité des actions.

La banque peut également demander au client de modifier les garanties données en cas de survenance d'un événement impliquant la dégradation d'une des valeurs données en garantie par le client, e.g. forte dégradation de la situation financière, liquidation de la société dont les titres sont nantis, expropriation d'un bien immobilier pour cause d'utilité publique, etc.

Watch List :

S'inscrivant dans la poursuite de la dynamique de renforcement des outils de surveillance du risque de crédit, et compte tenu du développement attendu de l'activité Crédit des prochaines années, la Direction des risques a instauré un dispositif de suivi et de surveillance des créances sensibles, à la lumière du projet de réforme de la circulaire 19/G/2002 en cours de Bank Al Maghrib :

- Une étude semestrielle qui permet d'identifier les créances présentant des signes avant-coureurs de défaut est réalisée,
- Leur suivi est effectué à fréquence mensuelle.

La Direction des risques en informe ensuite la Direction Générale, à travers la synthèse mensuelle qui lui est transmise, le comité mensuel de suivi des impayés et de la Watch List ainsi que le comité semestriel de provisionnement et des risques sensibles.

Weaklist :

Toujours dans l'optique du renforcement de son dispositif de gestion du Risque Crédit, la Direction des Risques a mis en place une Weak List interne pour mesurer, anticiper et prévenir tout risque de perte :

- Les créances devant être déclassées en Weaklist sont identifiées lors de l'état des lieux semestriel ;
- Leur suivi est effectué à fréquence mensuelle.

Créances en souffrance :

Du fait du suivi rapproché des engagements par CFG Bank, les créances éligibles au provisionnement au regard de la réglementation sont systématiquement identifiées par la Direction des Risques, qui en informe mensuellement la Direction Générale à travers une synthèse mensuelle, le comité mensuel de Suivi des impayés, Watch List et Weaklist et semestriellement le Comité semestriel de Provisionnement et des Risques sensibles.

Conformément à la réglementation en vigueur, l'encours impayé doit être déclassé dans la catégorie :

- « créance pré-douteuse », lorsque l'échéance n'est pas honorée 90 jours après son terme ;
- « créance douteuse », lorsque l'échéance n'est pas honorée 180 jours après son terme ;
- « créance compromise », lorsque l'échéance n'est pas honorée 360 jours après son terme ;

Dans le cas des créances restructurées, les règles qui s'appliquent sont les suivantes :

Sont classées dans la catégorie de créance douteuse :

- Les créances restructurées plus de 2 fois,
 - Les cas de troisième restructuration doivent être exceptionnels et dûment justifiés par l'établissement
 - Les créances restructurées enregistrant un impayé > 90 jours
- Sont classées dans la catégorie de créance compromise :
- Les créances restructurées enregistrant un impayé > 180 jours,

Le montant des provisions à constituer est fixé par la direction des risques, sachant que les créances pré-douteuses, douteuses et compromises doivent donner lieu à la constitution de provisions égales au moins, respectivement, à 20%, 50% et 100% de leurs montants, déduction faite des agios réservés et des garanties adossées aux crédits tel que détaillées au niveau de l'article 15 de la circulaire n° 19/G/2002 ;

Le remboursement de l'impayé par le client implique une reprise systématique des provisions préalablement constituées ;

Le classement d'une créance dans la catégorie des créances irrégulières ou dans l'une des catégories des créances en souffrance entraîne le transfert dans cette même catégorie, de l'ensemble des créances détenues sur la contrepartie concernée, lorsqu'il s'agit de l'Entreprise. Cette disposition ne s'applique pas aux créances détenues par les particuliers ;

En cas de créance irrécupérable ou en cas d'arrangement justifié avec le client pour le règlement partiel du capital de la créance, un passage à perte total ou partiel de la créance est susceptible d'avoir lieu après consentement du comité de crédit.

Recouvrement

Lorsque le client n'honore pas ses engagements à l'échéance du crédit, CFG Bank doit procéder dans un premier temps à une tentative de recouvrement à l'amiable.

La voie judiciaire devient inéluctable lorsque la procédure de recouvrement à l'amiable s'avère non concluante. Une réaction du client peut survenir à n'importe quelle étape et peut éventuellement déboucher sur un arrangement amiable et donc sur un abandon de la poursuite judiciaire.

Dispositif de limites internes et stress test :

Une limite interne de perte maximale est fixée pour le portefeuille des crédits. Elle se définit comme la limite à ne pas dépasser quelle que soit l'évolution des facteurs de risques dans le cadre d'un scénario catastrophe. Cette limite correspond à un pourcentage des fonds propres et donne lieu à un montant d'exposition maximal i.e. plafond d'engagement qui fait l'objet de suivi et contrôle au quotidien par les entités centrales. La limite de perte maximale est revue régulièrement et validée par le conseil d'administration.

Information de l'organe d'administration et de Direction :

La Direction générale est informée régulièrement de l'exposition de la banque au risque de crédit à travers :

- **La synthèse mensuelle des impayés et créances sensibles** envoyée à la Direction Générale ;
- **Les PV des comités mensuels de Suivi des impayés ;**
- **Les comités semestriels de Provisionnement de la Watchlist et de la Weaklist ;**
- **Les analyses Risques Entreprises et Retail** effectuées en amont de l'octroi de crédits Entreprises et TPE ;
- **Des analyses Risques ponctuelles** lorsqu'une problématique est identifiée ;
- **Un reporting trimestriel** élaboré par le Risque et destiné à la Direction Générale ainsi qu'aux métiers concernés. Ce reporting comporte :
 - o Les résultats du CMDR sur base individuelle et sur base consolidée
 - o Les simulations et projections au trimestre suivant en prévention à des potentiels dépassements
 - o Les recommandations de la Direction des Risques et rappel des guidelines
- **Le reporting régulier sur la concentration des engagements de la banque** sur le secteur de la promotion immobilière.

En outre, le conseil d'administration est avisé de l'exposition de la banque au risque de crédit lors du conseil/comité des Risques trimestriel.

2. RISQUE DE CONCENTRATION

Le risque de concentration est le risque inhérent à une exposition de nature à engendrer des pertes importantes pouvant menacer la solidité financière d'un établissement ou sa capacité à poursuivre ses activités essentielles.

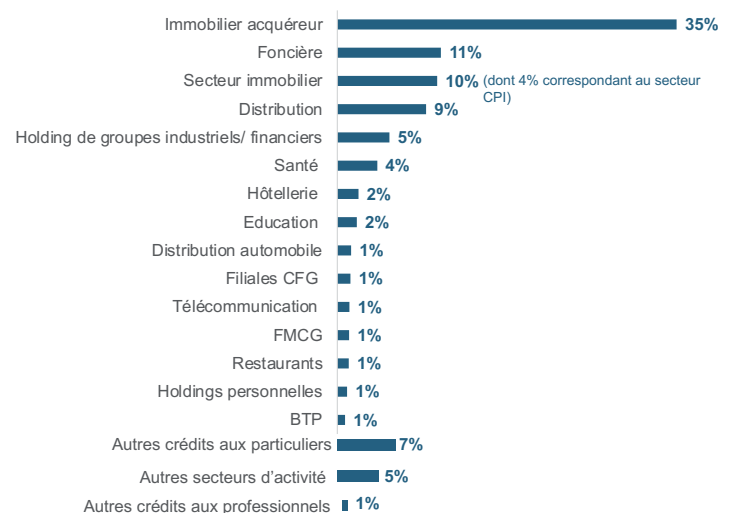
Il s'agit des expositions de toute nature, inscrites au bilan ou en hors bilan, susceptibles d'exposer l'établissement à des pertes du fait du risque de contrepartie.

Le risque de concentration peut découler de l'exposition envers :

- Des contreparties appartenant à un même secteur d'activité ;
- Des catégories de contreparties : GE, PME, TPE et particuliers ;
- Des contreparties appartenant à la même région géographique ;
- Des groupes d'intérêt ;
- Des contreparties individuelles.

Répartition des expositions globales de la banque par secteur d'activité :

L'exposition à fin décembre 2023 par rapport aux différents secteurs économiques se répartit comme suit :

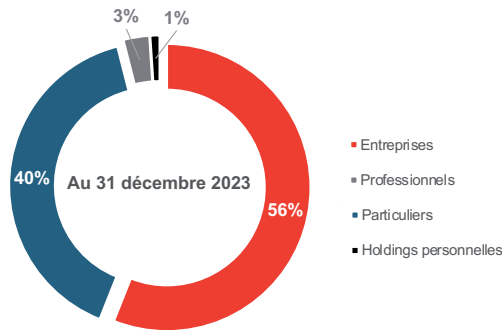


Source : CFG Bank



Répartition des engagements par catégorie de contrepartie :

L'exposition de l'encours des engagements à fin décembre 2023 par rapport aux différentes catégories de contreparties se répartit comme suit :



Source : CFG Bank

Répartition des engagements de la banque par zone géographique :

Les engagements de CFG Bank sont fortement concentrés sur les deux régions du grand Casablanca et de Rabat et Région.

→ A fin décembre 2023, on note une diversification sectorielle et bonne répartition du portefeuille par catégorie de contrepartie permettant ainsi une bonne gestion du risque de concentration.

Dispositif de suivi du risque de concentration :

Système de limites :

Une limite de concentration est fixée par la banque en ce qui concerne les Crédits à la Promotion Immobilière et le secteur de l'hôtellerie.

Des limites de contreparties relatives aux prêts interbancaires effectués par CFG Bank auprès des banques de la place sont définies. De plus, la banque s'interdit de prêter à des contreparties jugées risquées.

Une limite en position pour le portefeuille de dette privée est également définie. Elle concerne les émetteurs privés non financiers, hors Etablissements de Crédit.

Pour les actions, une liste d'exposition autorisée est définie selon des critères économiques ainsi qu'une limite de position maximale et de concentration par valeur.

Des limites de contrepartie globales et par catégories et types d'entreprises, hors établissement de crédit, ont été définies pour l'activité Change.

Ces limites sont revues et validées par le conseil d'administration.

Enfin, conformément à la circulaire N°8/G/2012 relative au coefficient maximum de division des risques des établissements de crédit, une mesure de l'exposition par bénéficiaire est réalisée trimestriellement, et ce à travers le calcul du rapport entre d'une part le total des risques pondérés encourus sur un même bénéficiaire et d'autre part les fonds propres réglementaires, qui ne doit pas dépasser 20%. Ce coefficient est suivi régulièrement par la direction des risques.

Information de l'organe d'administration et de direction :

De plus, le suivi régulier du risque de concentration est renforcé par un reporting trimestriel destiné à la Direction Générale ainsi qu'aux Directions Métiers. Ce reporting comporte :

- Les résultats du CMDR sur base individuelle et sur base consolidée,
- Les simulations et projections au trimestre suivant en prévention à des potentiels dépassements,
- Les recommandations de la Direction des Risques et les Guidelines.

En outre, la direction générale et les directions opérationnelles sont régulièrement informées de la concentration des expositions de la banque sur le secteur de la promotion immobilière.

Enfin, le conseil d'administration est avisé de l'exposition de la banque au risque de concentration lors du conseil / comité trimestriel des risques.

3. RISQUE DE MARCHÉ

Les risques de marché sont définis comme les risques de pertes liées aux variations des prix du marché. Dans le cas de notre établissement, ils recouvrent les risques de change, de taux et de position sur titres de propriété relatifs aux instruments inclus dans le portefeuille de négociation.

Organisation et gouvernance :

Le dispositif de gestion et de contrôle du risque de marché est organisé autour de plusieurs structures dédiées à la gestion des risques et au contrôle des procédures internes et des aspects réglementaires. La salle des marchés est en charge de la mise en œuvre de la politique de refinancement de la banque à travers le marché ainsi que de la gestion de la trésorerie et des portefeuilles titres de la banque. Elle participe à l'élaboration de la stratégie de refinancement de la banque et est également en charge de veiller au respect des limites réglementaires et internes relatives à son activité.

La direction des risques est chargée de la conception du dispositif de mesure, de suivi et de surveillance du risque marché. A ce titre, elle décline la stratégie de gestion des risques en politiques et limites sur les risques de marché et met en place les indicateurs de mesure, de suivi et de surveillance, et ce conformément à la stratégie de la banque d'une part et aux exigences réglementaires d'autre part.

Mesure et surveillance du risque de Marché :

Dans le but d'accompagner la croissance de la banque et d'assurer un suivi des risques efficace, la direction des risques de CFG Bank a amélioré son dispositif global de gestion du risque Marché, à travers notamment la rationalisation de la mesure VaR pour l'ensemble du portefeuille de négociation de la banque, l'encadrement des activités de marché par la mise en place d'un dispositif de stress test adéquat et la revue des limites instaurées.

Par ailleurs, un suivi régulier est effectué par type d'instrument de marché et les limites réglementaires et internes sont suivies à plusieurs niveaux. Ce dispositif permet aux métiers et à la Direction Générale d'être informés de manière continue des évolutions de l'activité de marché.

Dispositif de limites et indicateurs de risque :

Plusieurs limites et indicateurs de risque sont définis en matière de risque de Marché :

- Des limites en position par activité :

o Deux types de limites sont définis quant à la position du portefeuille Actions : d'une part, une liste des valeurs éligibles au trading selon les critères de capitalisation et de liquidité est définie ; puis d'autre part, des limites maximales en position globale et par valeur sont fixées.

o Quant à l'activité Taux, une limite en positions pour le portefeuille de dette privée est définie. Elle concerne les émetteurs privés non financiers, hors Etablissements de Crédit. Pour ces derniers, les limites prévues sont les limites réglementaires (division des risques par bénéficiaire et par groupe d'intérêt) ;

o Deux limites en positions existent aujourd'hui pour l'activité Change ; une limite de position de Change globale ainsi qu'une limite de position par devise .

- Des limites de contreparties :

Sur le marché monétaire, le risque de contrepartie diffère selon qu'il s'agit du marché interbancaire ou du marché des repos. Ce risque existe dans le cas où CFG Bank est dans le sens prêteur, et se matérialise par la défaillance de la contrepartie emprunteuse.

o Pour le marché des repos, des limites par nature de contrepartie et par type de titres acceptés en pension sont instaurées ;

o Quant au marché interbancaire, des limites de contreparties sont mises en place. Celles-ci reposent sur la taille et la santé financière de l'établissement, sur l'existence d'éventuels antécédents sur le marché et sur la qualité de la relation. CFG Bank a exclu certaines contreparties considérées comme présentant un risque élevé ;

o En ce qui concerne l'activité Change, des limites globales et par contrepartie sont définies. Les limites par contrepartie sont définies en fonction de la notation de cette dernière.

- Des limites de pertes maximales par activité :

La limite de perte maximale se définit comme la limite à ne pas dépasser en cas de réalisation de scénarii catastrophe :

o Le choc appliqué pour l'activité Taux de CFG Bank est défini par une hausse brutale et instantanée des taux et des spreads ;

o Sur le portefeuille Actions, le scénario stress-test est représenté par des phases baissières et continues du marché ;

o Pour l'activité Change, il s'agit d'évaluer une dépréciation ou appréciation du Dirham par rapport aux principales devises.

Ces limites de consommation des fonds propres traduisent l'appétence du conseil d'administration au risque marché. Cette limite donne lieu à un montant d'exposition maximal par activité i.e. **un plafond d'engagement par activité** qui doit faire l'objet de suivi et contrôle au quotidien par les entités centrales.

- Des indicateurs de risque :

Les principaux indicateurs de risque sur lesquels se base CFG Bank pour apprécier son niveau d'exposition au risque de marché sont la VAR, le P&L cumulé et la sensibilité lorsqu'il s'agit du portefeuille obligataire. Ceux-ci sont logiquement comparés à des limites internes fixées notamment en fonction de la limite de perte maximale (stop VaR, stop Loss) ou de la limite en sensibilité du portefeuille pour les positions sur taux.

Ce dispositif de limites est défini par la Direction Générale et le Risk Management, puis validé par le conseil d'administration. Elles sont suivies notamment à travers des reportings réguliers partagés avec les métiers et la Direction Générale et ne doivent pas être dépassées quelles que soient les conditions et l'évolution du marché.

En complément des limites internes et autres indicateurs de risques mis en place, CFG Bank s'assure du respect des limites réglementaires définies par Bank Al-Maghrib telles que :

- La limite sur le ratio de solvabilité et sur le ratio Tier One ;

- La limite de 20% relative au Coefficient Maximum de Division des Risques par contrepartie et par groupe d'intérêt.

Stress tests :

En complément des stress tests minimaux définis par Bank Al Maghrib, la banque a également développé des scénarios Stress tests historiques et adverses pour les portefeuilles Taux et Actions qui seront suivis dans le cadre de la surveillance du risque marché.

Information de l'organe d'administration et de direction :

La Direction Générale est aujourd'hui informée en temps réel de la nature et du montant de tout dépassement prévisionnel avant toute opération.

Afin de renforcer son dispositif de suivi et de surveillance du risque marché, un reporting quotidien « Risque Marché » a été mis en place.

En outre, le conseil d'administration est avisé de l'exposition de la banque au risque de marché lors du conseil / comité trimestriel des risques.

4. RISQUE DE LIQUIDITE

Le risque de liquidité est défini comme étant le risque pour l'établissement de ne pas pouvoir s'acquitter, dans des conditions normales, de ses engagements à leur échéance.

Organisation et gouvernance :

Le dispositif de gestion et de contrôle du risque de liquidité est organisé autour de plusieurs structures dédiées à la gestion des risques et au contrôle des aspects réglementaires et des procédures internes :

La salle des marchés participe à l'élaboration de la stratégie de refinancement de la banque. Elle a la charge de la mise en œuvre de la politique de refinancement de la banque à travers la gestion de la trésorerie immédiate et prévisionnelle. Elle observe l'impasse de liquidité statique par la mesure des besoins ou des excédents de liquidités aux dates futures. En effet, elle établit :

- Un tableau de bord quotidiennement permettant de calculer le gap quotidien de la trésorerie en fonction de la réserve monétaire exigée, du solde auprès de Bank Al Maghrib, des flux entrants/ sortants et des prêts/emprunts sur le marché monétaire ;
- Un échéancier de trésorerie prévisionnelle, mis à jour à fréquence régulière ;

Cette entité a également la charge de veiller au respect des limites réglementaires relatives à son activité.

Le middle office est chargé quant à lui de contrôler en permanence la limite de trésorerie validée par le conseil d'administration. Il tient également un tableau quotidien de suivi de l'échéancier de trésorerie de la banque lui permettant de calculer l'excédent ou le déficit de liquidité au jour le jour.

La Direction des Risques est chargée de la mise en place du dispositif de gestion du risque de liquidité. A ce titre, elle décline la stratégie de gestion des risques, définie avec la Direction Générale et validée par le conseil d'administration, en politiques et limites sur les risques de liquidité. Elle met en place les indicateurs de suivi et de surveillance tels que recommandés par Bank al Maghrib, i.e. le LCR et les stress tests mensuels de liquidité.

La Gestion Globale des Risques effectue également, lors du comité des risques, une analyse ALM du bilan et calcule les gaps de liquidité par tranche de maturité.

Enfin, elle assure également un suivi régulier du risque de liquidité renforcé par un reporting mensuel destiné à la Salle des Marchés ainsi qu'à la Direction Générale, qui inclut également des simulations sur les quatre prochains mois, dans le cas d'un scénario de stress, afin d'anticiper les éventuels besoins de liquidité.

Politique de refinancement de la banque :

La politique de la banque en matière de gestion du risque de liquidité a pour objectif d'adapter la structure de ses ressources afin de permettre à la banque de poursuivre de manière harmonieuse le développement de son activité.

Sources de financement et maturités :

Dans le cadre de son activité, CFG Bank finance des crédits d'Investissement et CMT Entreprise et des crédits de trésorerie à court et moyen terme ainsi que des crédits immobiliers résidentiels à long terme.

Afin de ne pas s'exposer à un risque de liquidité du fait d'un déséquilibre entre la maturité de l'actif (crédits) et celle du passif (financement), CFG Bank cherche à optimiser la gestion de son bilan en ayant recours à des financements dont la durée serait adossée à celles des crédits. Pour cela, plusieurs sources de financements permettent à la banque de répartir les ressources obtenues sur des maturités différentes correspondant à la maturité des crédits. Il s'agit de :

- Financements via le marché interbancaire pour les actifs dont la maturité est inférieure à une semaine : une des sources majeures pouvant générer le risque de liquidité est l'incapacité de l'établissement de lever les fonds nécessaires pour satisfaire des besoins inattendus à court terme. Afin de limiter cette éventualité, CFG Bank a négocié des lignes de crédit sur le marché monétaire auprès de plusieurs banques de la place ;
- Financement à travers les placements réguliers du Trésor ;
- Financements via le marché des repos pour les actifs dont la maturité serait comprise entre 1 jour et 3 mois ;
- Financements par les dépôts à terme ou l'émission de certificats de dépôts pour les crédits dont la maturité est au moins de 3 mois : afin de diversifier les sources de financement de la banque, cette dernière a également mis en place un programme d'émission de Certificats de Dépôt ;
- Financement par l'émission d'obligations subordonnées ;
- Financement via la collecte des dépôts à vue et comptes sur carnet depuis le récent développement de l'activité bancaire par CFG Bank pour les crédits à plus longue maturité ;
- Financement via le recours aux avances 7 jours, la pension livrée à long terme, les prêts garantis à long terme, ou les swaps de change accordés par Bank Al Maghrib.

L'adossement de la maturité des financements nécessaires par rapport à celle des crédits permet à CFG Bank de mieux gérer les gaps de liquidités.

Principales contreparties :

L'incapacité de l'établissement de satisfaire ses engagements peut également être générée par des pertes importantes résultant des défaillances des contreparties. CFG Bank a par conséquent mis en place des limites de contreparties :

- Interbancaires, relatives aux prêts effectués par CFG Bank à des banques de la place. Celles-ci reposent sur la taille et la santé financière de l'établissement, sur l'existence d'éventuels antécédents sur le marché et sur la qualité de la relation. Sont exclues certaines contreparties jugées à risque élevé.
- Pour le marché des repos, des limites par nature de contrepartie et par type de titres acceptés en pension sont instaurées.



Dispositif de mesure et de surveillance du risque de liquidité

Suivi de l'échéancier des flux de trésorerie

L'évaluation et le suivi du risque de liquidité est assuré à travers l'évaluation de la trésorerie immédiate et la trésorerie prévisionnelle :

- La salle des marchés établit quotidiennement un tableau de bord qui lui permet de calculer le gap quotidien de la trésorerie en fonction de la réserve monétaire exigée, de notre solde auprès de Bank Al Maghrib, des flux entrants et sortants ainsi que des emprunts/ prêts sur le marché monétaire. Le middle office tient également un tableau quotidien de suivi de l'échéancier de trésorerie de la banque qui lui permet de calculer l'excédent ou le déficit de liquidité au jour le jour ;
- Un échéancier de trésorerie prévisionnelle est établi et actualisé régulièrement par la salle des marchés.

Calcul des gaps de liquidité par tranche de maturité

Le risque de liquidité est mesuré par le gap de liquidité (ou impasse de liquidité), obtenu par la différence entre les flux de trésorerie entrants (dépôts clients, remboursements de crédit, amortissement de titres de créances, ventes fermes, emprunts et retours de prêts) et les flux de trésorerie sortants (retrait clientèle, décaissement de crédit, achats fermes, prêts et retours d'emprunts) par tranches de maturité. On distingue 3 tranches de maturité :

- Court Terme : < 1 an,
- Moyen Terme :] 1-5 ans [
- Long terme : >= 5 ans.

Cette technique permet d'évaluer le niveau de risque de liquidité encouru par la banque à court, moyen et long terme et permet d'estimer les besoins de refinancement sur différents horizons et ainsi arrêter les modalités de couverture adéquates.

Limites et indicateurs de risque de liquidité :

Les gaps de trésorerie sont gérés à travers la limitation du besoin de financement quotidien de CFG Bank. Ce besoin est défini par le solde des flux positifs et négatifs générés par les transactions quotidiennes, i.e. achats, ventes, mises et prises en pension, prêt et emprunts.

Un autre indicateur permet de mesurer le risque de liquidité de la banque : le LCR, Liquidity Coverage Ratio, le ratio de liquidité court terme Bâle 3 :

Actifs liquides de haute qualité qu'elles détiennent > 100%

Leurs sorties nettes de trésorerie, sur les 30 jours calendaires suivants, dans l'hypothèse d'un scénario de forte tension de liquidité

Durant tout l'exercice 2023, le LCR est resté conforme, supérieur au minimum réglementaire.

Stress tests minimaux :

CFG Bank réalise également tous les mois les stress tests minimaux de liquidité conformément aux scénarii définis par Bank Al Maghrib.

L'impact de ces scénarii est évalué par rapport au niveau :

- Du besoin additionnel de liquidité sur 1 mois ;
- Du rapport entre le besoin additionnel de liquidité et la valeur actualisée du portefeuille de Bons du Trésor disponible ;
- Du rapport entre le besoin additionnel de liquidité et le total actif liquides et réalisables ;
- Du rapport entre le besoin additionnel de liquidité et les lignes stand-by de liquidité.

Les résultats des stress tests de liquidité effectués au cours de l'année 2023 montrent que CFG Bank a la capacité de faire face à ses besoins de liquidité et ce notamment grâce aux BDT, aux actifs liquides et réalisables et aux lignes stand-by de liquidité.

Information de l'organe d'administration et de Direction :

La Direction des Risques élabore mensuellement un reporting sur la liquidité à destination de la Direction Générale et de la Salle de marché. Ce reporting comporte :

1. Le résultat du LCR du mois ainsi que son évolution au cours des six derniers mois ;
2. Le résultat des Stress Tests ;
3. L'analyse de ces résultats ;
4. Les projections du LCR sur les quatre prochains mois, dans le cas d'un scénario de stress, afin d'anticiper les éventuels besoins de liquidité ;
5. Les recommandations de la Direction des Risques à destination des métiers à prendre en compte dans leur gestion de la liquidité.

En outre, le conseil d'administration est avisé de l'exposition de la banque au risque de liquidité lors des comités d'audit semestriels et du conseil/ comité trimestriel des risques.

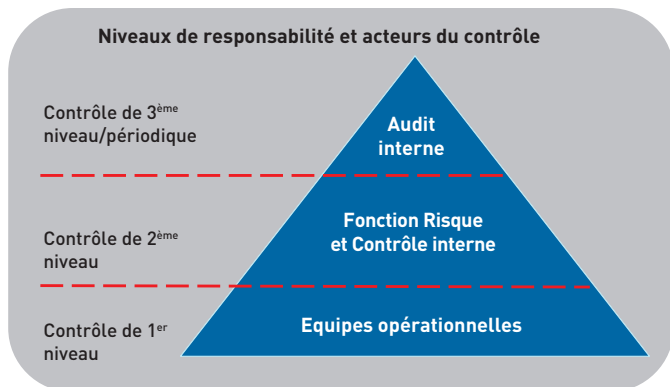
5. RISQUE OPERATIONNEL

Il s'agit des risques de pertes résultant de carences ou de défauts attribuables à des procédures, au personnel et aux systèmes internes ou à des événements extérieurs. Contrairement aux risques de marchés et de crédit, les risques opérationnels sont subis, ils ne sont pas la contrepartie d'une espérance de gain ou d'une rémunération future attendue.

Suivi et surveillance du risque opérationnel :

Le dispositif de gestion et de contrôle du risque opérationnel est organisé autour de plusieurs structures dédiées à la gestion des risques et au contrôle mais aussi des entités métiers et support.

Pour l'ensemble des activités de la banque, un contrôle de premier niveau est assuré par les opérationnels (autocontrôle, responsable hiérarchique, middle office) et un contrôle de deuxième niveau par les acteurs du dispositif de gestion des risques (direction des risques) et contrôle interne (surveillance permanente). La direction de l'Audit assure quant à elle un contrôle de troisième niveau :



CFG Bank a réduit considérablement l'exposition au risque opérationnel à l'aide de :

- La mise en place d'un système d'information Front to back qui répond aux meilleurs standards internationaux et qui permet une automatisation complète des circuits de traitement (système Avaloq) ;
- La mise en place d'un manuel de procédures couvrant la totalité des métiers de la banque ;
- La mise en place d'un manuel de contrôle interne dans lequel sont recensés les contrôles mis en place pour maîtriser les premiers et principaux risques opérationnels avérés et identifiés ;
- La participation de la fonction Risque et Conformité à la validation des nouveaux produits et des changements significatifs apportés aux processus existants, afin de :
 - o S'assurer du respect du cadre réglementaire ;
 - o Identifier les risques notamment opérationnels inhérents aux nouvelles activités ;
- La tenue d'un comité de suivi des risques opérationnels présidé par la Direction Générale à fréquence régulière.

Afin de réduire et piloter son exposition aux risques opérationnels, la banque a mis en place une cartographie complète des risques opérationnels lui permettant d'identifier de manière exhaustive les risques relatifs à l'ensemble des processus métier et support, de les évaluer et les hiérarchiser. CFG Bank a également mis en place des plans d'actions de réduction des risques identifiés, des KRI et des indicateurs clés de suivi des risques opérationnels.

L'établissement poursuivra sa dynamique de renforcement de son dispositif de gestion des risques par :

- L'élaboration, au fur et à mesure de leur développement, de procédures couvrant les nouvelles activités de la banque, en particulier pour les processus risqués ;
- La mise en place d'une Base Incidents consolidée allant permettre la collecte d'incidents et la mise à jour régulière de la cartographie des risques opérationnels ;
- La mise en place d'un système de reporting allant permettre la remontée de l'information à la direction générale et au conseil d'administration :
 - o L'exposition aux risques opérationnels et son évolution ;
 - o L'évolution de l'environnement de contrôle de ces risques ;
 - o L'identification des risques majeurs ;
 - o Les plans d'actions de maîtrise des risques.

Plan de continuité de l'activité :

Le plan de continuité de l'activité est un ensemble de mesures, procédures et systèmes nécessaires au maintien des opérations essentielles de la banque puis à la reprise planifiée en cas de perturbations opérationnelles.

Le PCA de CFG Bank est en cours d'implémentation graduelle. Il couvre les processus vitaux de la banque et de ses filiales. Il est destiné à identifier et évaluer les menaces majeures pouvant peser sur l'activité telles que la perte ou l'indisponibilité d'éléments du système d'informations, de données informatiques, d'alimentation électrique, l'incendie, l'inondation ... et mettre en œuvre les mesures correctives en cas de défaillance.

Celui-ci sera composé notamment :

- D'un plan de secours informatique pour secourir les services informatiques critiques ;
- D'un plan de repli utilisateurs : ce site de repli devant servir en cas de sinistre est le siège régional de Rabat ;
- D'un dispositif de gestion de crise.

6. ACTIFS PONDERES ET RATIO DE SOLVABILITE

La mesure des risques encourus par la Banque est faite essentiellement selon l'approche standard des accords de Bâle II, telle que présentée dans la circulaire n°26/G/2006 relative aux exigences réglementaires en fonds propres des établissements de crédit et organismes assimilés.

L'approche aujourd'hui adoptée par CFG Bank pour la mesure du risque opérationnel est BIA, i.e. Indicateur de base.

Les fonds propres réglementaires de CFG Bank sont calculés selon les standards Bâle 3 et conformément à la circulaire n° 14/G/2013 relative aux exigences réglementaires en fonds propres des établissements de crédit et organismes.

ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LA SITUATION PROVISOIRE AU 31 DÉCEMBRE 2023



7, Boulevard Driss Slaoui
Casablanca
Maroc



4, Rue Maati Jazouli (Ex RueFritel)
Anfa - Casablanca
Maroc

GROUPE CFG BANK

ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LA SITUATION PROVISOIRE CONSOLIDÉE AU 31 DÉCEMBRE 2023

Nous avons procédé à un examen limité de la situation provisoire de CFG Bank S.A. et ses filiales (Groupe CFG Bank) comprenant l'état de la situation financière, le compte de résultat consolidé, l'état du résultat global consolidé, le tableau des flux de trésorerie consolidé, l'état de variation des capitaux propres consolidé et une sélection de notes annexes au terme de la période du 1er janvier au 31 décembre 2023. Cette situation provisoire fait ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant KMAD 1.688.165 dont un bénéfice net consolidé de KMAD 177.568.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession au Maroc. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation provisoire ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que les états consolidés, ci-joints, ne donnent pas une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Groupe CFG Bank arrêtés au 31 décembre 2023, conformément aux normes comptables internationales (IAS/IFRS).

Casablanca, le 27 février 2024

Les Commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON

FIDAROC GRANT THORNTON
Membre du réseau international
7 Bd. Driss Slaoui - Casablanca
Tel : 05 22 54 60 00 - Fax : 05 22 29 66 70

Faïçal MEKOUAR

Associé

HDID & ASSOCIES

HDID & ASSOCIES
0522 54 60 00
4, Rue Maati Jazouli
Anfa - Casablanca
Maroc
El Mustapha SAMOUH
Associé

COMPTES SOCIAUX DE CFG BANK S.A.

AU 31 DÉCEMBRE 2023

CFG BANK



BILAN

(En milliers de DH)

ACTIF	31/12/2023	31/12/2022
Valeurs en caisse Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	404.999	593.632
. Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	217.532	470.044
. Valeurs en caisse	187.467	123.588
Créances sur les établissements de crédit et assimilés :	674.223	312.585
. A vue	423.429	159.155
. A terme	250.794	153.430
Créances sur la clientèle	13.124.770	8.075.225
. Crédits de trésorerie et à la consommation	1.167.483	857.194
. Crédits à l'équipement	5.774.219	3.718.403
. Crédits immobiliers	3.767.623	3.290.381
. Autres crédits	2.415.445	209.248
Créances acquises par affectation	-	-
Titres de transaction et de placement	3.429.734	3.005.301
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	2.801.813	2.752.025
. Autres titres de créance	251.511	66.614
. Titres de propriété	376.410	186.662
Autres actifs	454.417	273.127
Titres d'investissement	677.026	682.432
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	-	-
. Autres titres de créance	677.026	682.432
Titres de participation et emplois assimilés	314.901	307.835
Titres mis en équivalence	-	-
. Entreprises à caractère financier	-	-
. Autres entreprises	-	-
Créances subordonnées	-	-
Immobilisations données en crédit-bail et en location	1.403.654	1.101.420
Immobilisations incorporelles	446.927	398.511
Immobilisations corporelles	482.059	307.020
TOTAL DE L'ACTIF	21.412.711	15.057.087

PASSIF	31/12/2023	31/12/2022
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-	-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	5.292.243	2.852.634
. A vue	470.157	-
. A terme	4.822.086	2.852.634
Dépôts de la clientèle	8.596.885	8.072.277
. Comptes à vue créditeurs	6.405.715	5.828.076
. Comptes d'épargne	858.614	783.517
. Dépôts à terme	1.237.554	1.429.925
. Autres comptes créditeurs	95.001	30.759
Titres de créances émis	4.825.861	2.398.945
. Titres de créance négociable émis	4.825.861	2.398.945
. Emprunts obligataires émis	-	-
. Autres titres de créance émis	-	-
Autres passifs	617.411	410.541
Provisions pour risques et charges	31.831	32.257
Provisions réglementées	-	-
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	-	-
Dettes subordonnées	401.801	401.535
Ecarts de réévaluation	-	-
Réserves et primes liées au capital	633.310	986.991
Capital	700.159	571.876
Actionnaires. Capital non versé (-)	-	-
Report à nouveau (+/-)	208.499	-647.011
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	-	-
Résultat net (+/-)	104.712	-22.958
TOTAL DU PASSIF	21.412.711	15.057.087

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES

(En milliers de DH)

	31/12/2023	31/12/2022
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	1.051.304	780.874
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	18.829	1.665
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	425.224	313.988
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	86.455	96.409
Produits sur titres de propriété	35.296	27.532
Produits sur opérations de crédit-bail et de location	147.984	90.977
Commissions sur prestations de service	109.377	101.509
Autres produits bancaires	228.138	148.794
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	556.854	447.847
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit	94.586	36.301
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	59.176	54.745
Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	155.346	92.531
Charges sur opérations de crédit-bail et de location	99.904	72.643
Autres charges bancaires	147.842	191.628
PRODUIT NET BANCAIRE	494.450	333.026
Produits d'exploitation non bancaire	477	1.489
Charges d'exploitation non bancaire	164	847
CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	347.245	323.133
Charges de personnel	172.552	152.084
Impôts et taxes	4.610	3.817
Charges externes	85.263	77.669
Autres charges générales d'exploitation	45.026	51.695
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	39.793	37.868
Dotations aux amortissements sur écarts d'acquisition	-	-
Reprises sur écarts d'acquisition	-	-
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOUVRABLES	97.518	48.310
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	93.162	43.767
Pertes sur créances irrécouvrables	338	593
Autres dotations aux provisions	4.019	3.950
REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	57.795	19.040
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	47.172	7.194
Récupérations sur créances amorties	12	16
Autres reprises de provisions	10.611	11.830
RESULTAT COURANT	107.794	-18.734
Produits non courants	840	957
Charges non courantes	1.359	2.087
RESULTAT AVANT IMPOTS	107.275	-19.863
Impôts sur les résultats	2.563	3.095
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	104.712	-22.958

HORS BILAN

(En milliers de DH)

	31/12/2023	31/12/2022
ENGAGEMENTS DONNES	1.975.524	1.140.959
Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	1.916.733	1.078.323
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	58.792	62.636
Titres achetés à réméré	-	-
Autres titres à livrer	-	-
ENGAGEMENTS RECUS	4.796.560	5.470.096
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	4.796.560	5.470.096
Engagements de garantie reçus de la clientèle	-	-
Titres vendus à réméré	-	-
Autres titres à recevoir	-	-

ETAT DES SOLDES DE GESTION

(En milliers de DH)

TABEAU DE FORMATION DES RESULTATS	31/12/2023	31/12/2022
(+) Intérêts et produits assimilés	530.509	412.061
(-) Intérêts et charges assimilés	309.108	183.577
MARGE D'INTERET	221.401	228.485
(+) Produits sur opérations de crédit-bail et de location	147.984	90.977
(-) Charges sur opérations de crédit-bail et de location	99.904	72.643
RESULTAT DES OPERATIONS DE CREDIT BAIL ET DE LOCATION	48.080	18.334
(+) Commissions perçues	122.881	109.588
(-) Commissions servies	30.797	27.971
MARGE SUR COMMISSION	92.084	81.617
(±) Résultat des opérations sur titres de transaction	-227	521
(±) Résultat des opérations sur titres de placement	67.643	-41.553
(±) Résultat des opérations de change	44.672	34.019
(±) Résultat des opérations sur produits dérivés	-	-
RESULTAT DES OPERATIONS DE MARCHÉ	112.088	-7.012
(+) Divers autres produits bancaires	36.445	28.151
(-) Diverses autres charges bancaires	15.648	16.548
PRODUIT NET BANCAIRE	494.450	333.026
(±) Résultat des opérations sur immobilisations financières	6.166	-
(+) Autres produits d'exploitation non bancaire	477	1.489
(-) Autres charges d'exploitation non bancaire	164	847
(-) Charges générales d'exploitation	347.245	323.133
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	153.684	10.536
(±) Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-46.316	-37.150
(±) Autres dotations nettes de reprises aux provisions	426	7.879
(±) Dotations nettes des reprises aux amortissements des écarts d'acquisition	-	-
RESULTAT COURANT	107.794	-18.734
RESULTAT NON COURANT	-519	-1.129
(-) Impôts sur les résultats	2.563	3.095
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	104.712	-22.958

II- CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT

(En milliers de DH)

	31/12/2023	31/12/2022
(±) RESULTAT NET DE L'EXERCICE	104.712	-22.958
(+) Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	39.793	37.868
(+) Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	-	-
(+) Dotations aux provisions pour risques généraux	4.019	3.950
(+) Dotations aux provisions réglementées	-	-
(+) Dotations non courantes	-	-
(-) Reprises de provisions	10.611	11.830
(-) Plus-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles	40	1.013
(+) Moins-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles	164	847
(-) Plus-values de cession des immobilisations financières	-	-
(+) Moins-values de cession des immobilisations financières	-	-
(-) Reprises de subventions d'investissement reçues	-	-
(±) CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	138.037	6.864
(-) Bénéfices distribués	-	-
(±) AUTOFINANCEMENT	138.037	6.864

COMPTES SOCIAUX DE CFG BANK S.A.

AU 31 DÉCEMBRE 2023

CFG BANK



TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE (En milliers de DH)

	31/12/2023	31/12/2022
(+) Produits d'exploitation bancaire perçus	990.626	744.811
(+) Récupérations sur créances amorties		
(+) Produits d'exploitation non bancaire perçus	1.277	1.433
(-) Charges d'exploitation bancaire versées	-443.487	-341.914
(-) Charges d'exploitation non bancaire versées		
(-) Charges générales d'exploitation versées	-308.811	-287.351
(-) Impôts sur les résultats versés	-2.563	-3.095
I. Flux de trésorerie nets provenant du compte de produits et charges	237.041	113.884
Variation des :		
(±) Créances sur les établissements de crédit et assimilés	-97.364	-153.430
(±) Créances sur la clientèle	-5.096.187	-1.932.499
(±) Titres de transaction et de placement	-397.892	-1.164.501
(±) Autres actifs	-181.282	208.686
(±) Immobilisations données en crédit-bail et en location	-397.933	-254.758
(±) Créances acquises par affacturage		
(±) Créances subordonnées		
(±) Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	1.969.452	1.547.103
(±) Dépôts de la clientèle	524.608	2.227.086
(±) Titres de créance émis	2.426.916	-407.656
(±) Autres passifs	206.870	78.350
(±) Dettes subordonnées		
II. Solde des variations des actifs et passifs d'exploitations	-1.042.814	148.381
III. FLUX DE TRESORERIE NETS DES ACTIVITES D'EXPLOITATION (I + II)	-805.772	262.265
(+) Produit des cessions d'immobilisations financières	5.275	-
(+) Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	40	1.013
(-) Acquisition d'immobilisations financières	-900	-280.732
(-) Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-263.413	-170.400
(+) Intérêts perçus	831	
(+) Dividendes perçus	31.988	26.344
IV. FLUX DE TRESORERIE NETS DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	-226.179	-423.775
(+) Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus		
(+) Emission de dettes subordonnées		200.000
(+) Emission d'actions et (-) Remboursement capitaux propres et assimilés	653.070	35.331
(-) Dividendes versés		
(-) Intérêts versés	-15.634	-6.987
V. FLUX DE TRESORERIE NETS DES ACTIVITES DE FINANCEMENT	637.436	228.344
VI. IMPACT DES ECARTS DE CONVERSION		
VII. VARIATION NETTE DE LA TRESORERIE (III+IV+V+VI)	-394.516	66.834
VIII. TRESORERIE A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	752.787	685.953
IX. TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	358.271	752.787

ETAT DES DEROGATIONS

INDICATIONS DES DEROGATIONS	JUSTIFICATIONS DES DEROGATIONS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
-----------------------------	--------------------------------	---

- I. Dérogations aux principes comptables fondamentaux
- II. Dérogations aux méthodes d'évaluation
- III. Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse

NEANT

ETAT DES CHANGEMENTS DE METHODES

INDICATIONS DES DEROGATIONS	JUSTIFICATIONS DES DEROGATIONS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
-----------------------------	--------------------------------	---

- I. Changements affectant les méthodes d'évaluation
- II. Changements affectant les règles de présentation

NEANT

CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES (En milliers de DH)

CREANCES	Bank Al Maghrib, Trésor Public et Services des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc	Etablissements de crédit à l'étranger	Total au 31/12/2023	Total au 31/12/2022
COMPTES ORDINAIRES DEBITEURS	217.532	7.827	-	415.603	640.962	629.198
VALEURS RECUES EN PENSION						
- Au jour le jour						
- A terme						
PRETS DE TRESORERIE		248.107			248.107	152.671
- Au jour le jour						
- A terme		248.107			248.107	152.671
PRETS FINANCIERS						
AUTRES CREANCES						
INTERETS COURUS A RECEVOIR		2.687			2.687	759
CREANCES EN SOUFFRANCE						
TOTAL	217.532	258.621	-	415.603	891.756	782.629

CREANCES SUR LA CLIENTELE (En milliers de DH)

CREANCES	Secteur public	Secteur privé			Total au 31/12/2023	Total au 31/12/2022
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
CREDITS DE TRESORERIE		185.254	431.197	538.031	1.154.482	4.514.975
- Comptes à vue débiteurs		185.254	431.197	538.031	1.154.482	819.238
- Créances commerciales sur le Maroc						
- Crédits à l'exportation						
- Autres crédits de trésorerie						
CREDITS A LA CONSOMMATION				10.591	10.591	10.098
CREDITS A L'EQUIPEMENT			4.874.449	805.823	5.680.272	3.695.737
CREDITS IMMOBILIERS			4.546	3.750.295	3.754.841	3.280.186
AUTRES CREDITS		2.184.852	103.471	-	2.288.323	134.543
CREANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE						
INTERETS COURUS A RECEVOIR		31.287	53.057	26.957	111.301	60.967
CREANCES EN SOUFFRANCE (nettes)			98.010	26.950	124.960	74.457
- Créances pré-douteuses			1.391	8.614	10.005	6.010
- Créances douteuses			7.247	5.805	13.052	53.308
- Créances compromises			89.372	12.531	101.903	15.138
TOTAL		2.401.393	5.564.730	5.158.647	13.124.770	8.075.225

VENTILATION DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT PAR CATEGORIE D'EMETTEUR (En milliers de DH)

TITRES	Etablissements de crédit et assimilés	Emetteurs publics	Emetteurs privés		Total 31/12/2023	Total 31/12/2022
			Financiers	non financiers		
TITRES COTES				28.605	28.605	122.211
Bons du Trésor et valeurs assimilées						
Obligations						
Autres titres de créances						
Titres de propriété				28.605	28.605	122.211
TITRES NON COTES	108.644	2.801.813	1.079.730	731.925	4.078.155	3.565.522
Bons du Trésor et valeurs assimilées		2.801.813			2.801.813	2.752.025
Obligations			731.925	87.969	819.894	731.283
Autres titres de créances	108.644				108.644	17.763
Titres de propriété			347.805		347.805	64.451
TOTAL	108.644	2.801.813	1.079.730	760.530	4.106.760	3.687.733

COMPTES SOCIAUX DE CFG BANK S.A.

AU 31 DÉCEMBRE 2023

CFG BANK

VALEURS DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT (En milliers de DH)

TITRES	Valeur comptable brute	Valeur actuelle	Valeur de remboursement	Plus-values latentes	Moins-values latentes	Provisions
TITRES DE TRANSACTION						
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES						
OBLIGATIONS						
AUTRES TITRES DE CREANCE						
TITRES DE PROPRIETE						
TITRES DE PLACEMENT	3.385.289	3.395.430	3.180.225	10.853	713	713
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES	2.759.679	2.761.036	2.743.600	1.841	484	484
OBLIGATIONS	141.856	150.444	96.922	8.588	-	-
AUTRES TITRES DE CREANCE	107.263	107.265	107.300	149	147	147
TITRES DE PROPRIETE	376.492	376.685	232.403	275	82	82
TITRES D'INVESTISSEMENT	668.387,40	668.387,40	760.198,00	-	-	-
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES						
OBLIGATIONS	668.387	668.387	760.198	-	-	-
AUTRES TITRES DE CREANCE						

DETAIL DES AUTRES ACTIFS (En milliers de DH)

	31/12/2023	31/12/2022
INSTRUMENTS OPTIONNELS		
Instruments optionnels achetés	40.279	34.472
Provisions pour dépréciation des instruments optionnels achetés		
OPERATIONS DIVERSES SUR TITRES	195.631	71.603
Comptes de règlements des opérations sur titres	195.631	71.603
Diverses autres opérations sur titres	-	-
Provisions pour créances en souffrance sur opérations diverses		
DEBITEURS DIVERS	189.530	153.547
Sommes dues par l'Etat	155.655	125.199
Sommes dues par les organismes de prévoyance		
Sommes diverses dues par le personnel	1.361	4.467
Comptes clients de prestations non bancaires	14.929	13.007
Divers autres débiteurs	17.584	10.873
VALEURS ET EMPLOIS DIVERS	-	-
Valeurs et emplois divers		
Provisions pour dépréciation des valeurs et emplois divers		
COMPTES DE REGULARISATION	28.599	13.125
Produits à recevoir	4.249	2.607
Charges constatées d'avance	4.422	4.613
Frais préliminaires	6.350	1.812
Autres comptes de régularisation	13.578	4.094
CREANCES EN SOUFFRANCE SUR OPERATIONS DIVERSES	380	380
TOTAL	454.417	273.127

TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILES (En milliers de DH)

Dénomination de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital (%)	Prix d'acquisition global	Valeur comptable nette	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au CPC de l'exercice
						Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat net	
Participation dans les entreprises liées									
CFG MARCHES	MARCHES DES CAPITAUX	20.000	100,00%	15.389	15.389	31/12/2023	31.617	4.939	3.000
CFG FINANCE	FINANCE D'ENTREPRISE	10.000	100,00%	29.633	133	31/12/2023	5.144	1.396	-
CFG GESTION	GESTION DE PORTEFEUILLE	5.000	99,99%	5.506	5.506	31/12/2023	28.069	12.568	17.298
CFG GESTION PRIVEE	GESTION DE PORTEFEUILLE	1.000	99,94%	1.000	1.000	31/12/2023	3.649	780	500
CFG ASSOCIES	SOCIETE DE PARTICIPATION	1.525	99,34%	10.729	2.334	30/06/2023	4.857	119	2.881
CFG ASSURANCES	COURTAGE EN ASSURANCE	100	100,00%	380	380	31/12/2023	1.662	1.537	290
VILLA ROOSVELT	SOCIETE D'INVESTISSEMENT	106.000	71,70%	68.350	68.350	30/06/2023	37.226	-497	-
REIM PARTNERS	GESTION DE PORTEFEUILLE	1.000	30,00%	56.104	56.104	31/12/2023	30.193	29.030	8.019
Autres titres de participation									
CFG DEVELOPPEMENT	CAPITAL INVESTISSEMENT	3.864	81,00%	4.825	4.825	31/12/2021	130.356	2.990	-
T CAPITAL GROUP	SOCIETE D'INVESTISSEMENT	682.565	10,21%	170.311	-	30/06/2022	8.617	-39	-
FONDS DARIF	GESTION RIAD	50.000	4,00%	1.845	1.845	31/12/2022	421.932	-5.575	-
SYHATI IMMO SPI	GESTION d'ACTIFS IMMOBILIERS	3.000	30%	900	900	31/12/2023	3.000	-	-
TOTAL PARTICIPATIONS				405.110	168.905				31.988
EMPLOIS ASSIMILES				144.647	139.830				
TOTAL GENERAL				549.757	308.735				31.988

IMMOBILISATIONS DONNEES EN CREDIT-BAIL, EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT ET EN LOCATION SIMPLE (En milliers de DH)

NATURE	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements		Provisions			Montant net à la fin de l'exercice
					Dotation au titre de l'exercice	Cumul des amortissements	Dotation au titre de l'exercice	Reprises de provisions	Cumul des provisions	
Immobilisations données en crédit-bail et en location avec option d'achat	1.300.422	441.375	89.200	1.652.597	85.514	236.862	10.790	605	12.080	1.403.654
Crédit-bail sur immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Crédit-bail mobilier	111.476	25.151	22.751	113.875	14.726	59.950	9.007	442	8.905	45.020
Crédit-bail mobilier en cours	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Crédit-bail mobilier loué	111.476	25.151	22.751	113.875	14.726	59.950	9.007	442	8.905	45.020
Crédit-bail mobilier non loué après résiliation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Crédit-bail immobilier	1.150.406	374.036	66.449	1.457.994	70.788	176.913	1.783	163	3.175	1.277.906
Crédit-bail immobilier en cours	226.985	165.967	-	392.952	-	-	-	-	-	392.952
Crédit-bail immobilier loué	787.550	208.069	66.449	929.170	70.788	176.913	1.783	163	3.175	749.082
Crédit-bail immobilier non loué après résiliation	135.871	-	-	135.871	-	-	-	-	-	135.871
Loyers courus à recevoir	13.974	27.272	-	41.246	-	-	-	-	-	41.246
Loyers restructurés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Loyers impayés	24.565	14.916	-	39.481	-	-	-	-	-	39.481
Créances en souffrance	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Immobilisation données en location simple	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Biens mobiliers en location simple	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Biens immobiliers en location simple	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Loyers courus à recevoir	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Loyers restructurés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Loyers impayés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Créances en souffrance	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	1.300.422	441.375	89.200	1.652.597	85.514	236.862	10.790	605	12.080	1.403.654

IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPOREELLES (En milliers de DH)

IMMOBILISATIONS	MONTANT BRUT AU DEBUT DE L'EXERCICE	MONTANT DES ACQUISITIONS AU COURS DE L'EXERCICE	MONTANT DES CÉSSIONS OU RETRAITS AU COURS DE L'EXERCICE	MONTANT BRUT DE FIN DE L'EXERCICE	AMORTISSEMENTS ET/OU PROVISIONS				MONTANT NET DE FIN DE L'EXERCICE
					MONTANT DES AMORTISSEMENTS ET/OU PROVISIONS AU DEBUT DE L'EXERCICE	DOTATION AU TITRE DE L'EXERCICE	MONTANT DES AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS SORTIES	CUMUL	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	470.593	64.150	4.772	529.971	72.082	10.961	-	83.044	446.927
. Droit au bail	2.600	-	-	2.600	-	-	-	-	2.600
. Immobilisations en recherche et développement	131.488	29.627	-	161.115	72.083	10.961	-	83.044	78.071
. Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	336.505	34.523	4.772	366.256	-	-	-	-	366.256
. Immobilisations incorporelles hors exploitation	-	-	-	-	-	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	489.627	204.036	426	693.237	182.608	28.832	262	211.178	482.059
. Immeubles d'exploitation	105.060	-	-	105.060	20.406	3.476	-	23.882	81.178
. Mobilier et Matériel d'exploitation	135.769	23.291	426	158.634	95.540	25.356	262	120.634	37.999
. Autres immobilisations corporelles d'exploitation	248.798	180.745	-	429.543	66.662	-	-	66.662	362.881
. Autres immobilisations corporelles hors exploitation	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	960.220	268.186	5.198	1.223.208	254.690	39.793	262	294.222	928.986

COMPTES SOCIAUX DE CFG BANK S.A.

AU 31 DÉCEMBRE 2023

CFG BANK



DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES (En milliers de DH)

DETTES	ETABLISSEMENTS DE CREDIT AU MAROC			AUTRES ETABLISSEMENTS DE CREDITS ET ASSIMILES A L'ETRANGER	TOTAL AU 31/12/2023	TOTAL AU 31/12/2022
	BANK AL-MAGHRIB TRESOR PUBLIC ET SERVICE DES CHEQUES POSTAUX	BANQUES AU MAROC	AUTRES ETABLISSEMENTS DE CREDITS ET ASSIMILES AU MAROC			
COMPTES ORDINAIRES CREDITEURS						
VALEURS DONNEES EN PENSION	3.909.078	470.157			4.379.235	2.500.067
- Au jour le jour		470.087			470.087	-
- A terme	3.909.078	71			3.909.149	2.500.067
EMPRUNTS DE TRESORERIE	840.000	59.357			899.357	350.000
- Au jour le jour					-	-
- A terme	840.000	59.357			899.357	350.000
EMPRUNTS FINANCIERS						
AUTRES DETTES						
- Au jour le jour						
- A terme						
DETTES OPERATIONS DE CREDIT BAIL						
INTERETS COURUS A PAYER	12.522	1.128			13.650	2.568
- Au jour le jour						
- A terme	12.522	1.128			13.650	2.568
TOTAL	4.761.600	530.643			5.292.243	2.852.634

PROVISIONS (En milliers de DH)

PROVISIONS	ENCOURS 31/12/2022	DOTATIONS	REPRISES	AUTRES VARIATIONS	ENCOURS 31/12/2023
PROVISIONS, DEDUITES DE L'ACTIF, SUR :	353.317	104.666	81.198	-	376.786
Créances sur les établissements de crédit et assimilés		-	-		
Créances sur la clientèle	80.122	93.162	47.172	-	126.112
Titres de transaction		-	-		
Titres de placement	27.254	714	27.255	-	713
Titres de participation et emplois assimilés	241.023	-	6.166	-	234.857
Titres d'investissement					
Créances sur crédit-bail et en location					
Immobilisations incorporelles et corporelles					
Autres actifs	3.024	-	-	-	3.024
Créances subordonnées	-	-	-		-
Immobilisations données en crédit-bail	1.895	10.790	605		12.080
PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF	32.257	4.019	4.445	-	31.831
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature		-	-		
Provisions pour risques de change		-	-		
Provisions pour risques généraux	32.257	4.019	4.445		31.831
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires					
Provisions pour autres risques et charges					
Provisions réglementées					

DEPOTS DE LA CLIENTELE (En milliers de DH)

DEPOTS	Secteur public	Secteur privé			TOTAL AU 31/12/2023	TOTAL AU 31/12/2022
		Entreprise financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
Comptes à vue créditeurs	10	504.901	2.129.866	3.770.938	6.405.715	5.828.076
Comptes d'épargne				858.613	858.613	783.517
Dépôts à terme		153.000	651.289	421.400	1.225.689	1.412.879
Autres comptes créditeurs			95.001	-	95.001	30.759
Interets courus à payer		547	4.440	6.880	11.867	17.045
TOTAL	10	658.448	2.880.596	5.057.831	8.596.885	8.072.277

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES (En milliers de DH)

	ENCOURS 31/12/2022	Affectation du résultat	Autres variations	ENCOURS 31/12/2023
Ecarts de réévaluation				
Réserves et primes liés au capital	986.991	-	524.787	633.310
Réserve légale	6.830	-	-	6.830
Autres réserves	3.084	-	-	3.084
Primes d'émission, de fusion et d'apport	977.077	-878.468	524.787	623.396
Capital	571.876	-	128.283	700.159
- Capital appelé	571.876	-	128.283	700.159
- Capital non appelé				
- Certificats d'investissement				
- Fonds de dotation				
Actionnaires, Capital non versé				
Report à nouveau (+/-)	-647.011	855.510	-	208.499
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)				
Résultat net del'exercice (+/-)	-22.958	22.958	104.712	104.712
TOTAL	888.898	878.468	757.782	1.646.680

DETAIL DES AUTRES PASSIFS (En milliers de DH)

	31/12/2023	31/12/2022
INSTRUMENTS OPTIONNELS VENDUS		
Instruments vendus		
COMPTES DE REGLEMENT D'OPERATIONS SUR TITRES		
Dettes sur titres	253.598	98.381
Versement à effectuer sur titres non libérés		
Provisions pour service financier aux émetteurs	317	317
Sommes réglées par la clientèle à reverser aux émetteurs		
CREDITEURS DIVERS	112.187	85.411
Sommes dues à l'état	39.736	58.734
Sommes dues aux organismes de prévoyance	2.642	1.425
Sommes diverses dues au personnel	10.978	2.429
Sommes diverses dues aux actionnaires et associés	2.771	2.771
Fournisseurs de biens et de services	55.006	19.218
Divers autres créditeurs	1.055	834
COMPTES DE REGULARISATION		
Charges à payer	34.019	27.304
Produits Constates d'avance	78.259	60.215
Autres comptes de régularisation	139.348	139.230
TOTAL	617.411	410.541

VALEURS ET SURETES RECUES ET DONNEES EN GARANTIE (En milliers de DH)

VALEURS ET SURETES RECUES EN GARANTIE	Valeur comptable nette	Rubrique de l'Actif ou du Hors Bilan enregistrant les créances ou les engagements par signature donnés	Montants des créances ou des engagements par signature donnés couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées			
Autres titres			
Hypothèques	5.470.096	Créances sur la clientèle	1.975.524
Autres valeurs et sûretés réelles	3.759.363	Créances sur la clientèle et titres de transaction et de placement	
TOTAL	9.229.459		1.975.524
VALEURS ET SURETES RECUES EN GARANTIE	Valeur comptable nette	Rubrique du passif ou du Hors Bilan enregistrant les dettes ou les engagements par signature reçus	Montants des dettes ou des engagements par signature reçus couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées			
Autres titres			
Hypothèques			
Autres valeurs et sûretés réelles			
TOTAL			

COMPTES SOCIAUX DE CFG BANK S.A.

AU 31 DÉCEMBRE 2023

CFG BANK



TITRES DE CREANCES EMIS

(En milliers de DH)

NATURE DES TITRES (1)	Caractéristiques					Montant	Dont		Montant non amorti des primes d'émission ou de remboursement
	Date de jouissance	Date d'échéance	Valeur nominal unitaire en Dhs	Taux nominal	Mode de remboursement (2)		Entreprises liées	Autres apparentés	
Certificats de dépôt	11/12/2019	11/12/2024	100.000,00	3,88%	In fine	150.000	-	-	-
Certificats de dépôt	11/12/2019	11/12/2024	100.000,00	3,40%	In fine	350.000	-	-	-
Certificats de dépôt	18/12/2019	18/12/2024	100.000,00	3,40%	In fine	50.000	-	-	-
Certificats de dépôt	18/12/2019	18/12/2024	100.000,00	3,81%	In fine	150.000	-	-	-
Certificats de dépôt	04/09/2020	04/09/2025	100.000,00	3,00%	In fine	80.000	-	-	-
Certificats de dépôt	28/12/2020	31/01/2024	100.000,00	3,00%	In fine	15.000	-	-	-
Certificats de dépôt	08/03/2022	12/01/2024	100.000,00	2,30%	In fine	13.500	-	-	-
Certificats de dépôt	15/04/2021	30/03/2026	100.000,00	2,49%	In fine	109.600	-	-	-
Certificats de dépôt	21/05/2021	30/09/2027	100.000,00	3,00%	In fine	100.000	-	-	-
Certificats de dépôt	13/07/2021	30/09/2027	100.000,00	3,00%	In fine	100.000	-	-	-
Certificats de dépôt	28/09/2021	29/11/2027	100.000,00	3,00%	In fine	100.000	-	-	-
Certificats de dépôt	15/04/2022	15/04/2027	100.000,00	2,85%	In fine	50.000	-	-	-
Certificats de dépôt	24/06/2022	24/06/2025	100.000,00	3,70%	In fine	20.000	-	-	-
Certificats de dépôt	21/07/2022	21/07/2025	100.000,00	1,75%	In fine	6.000	-	-	-
Certificats de dépôt	31/03/2022	27/11/2028	100.000,00	3,80%	In fine	60.000	-	-	-
Certificats de dépôt	03/10/2022	03/10/2029	100.000,00	4,20%	In fine	100.000	-	-	-
Certificats de dépôt	19/10/2022	01/10/2029	100.000,00	4,30%	In fine	100.000	-	-	-
Certificats de dépôt	24/10/2022	24/10/2024	100.000,00	2,65%	In fine	2.700	-	-	-
Certificats de dépôt	21/11/2022	21/11/2024	100.000,00	2,65%	In fine	1.000	-	-	-
Certificats de dépôt	09/12/2022	09/12/2024	100.000,00	2,65%	In fine	1.200	-	-	-
Certificats de dépôt	20/01/2023	19/01/2024	100.000,00	3,00%	In fine	18.500	-	-	-
Certificats de dépôt	25/01/2023	25/01/2024	100.000,00	3,00%	In fine	10.000	-	-	-
Certificats de dépôt	24/01/2023	24/01/2024	100.000,00	3,10%	In fine	4.200	-	-	-
Certificats de dépôt	27/01/2023	26/01/2024	100.000,00	3,00%	In fine	4.500	-	-	-
Certificats de dépôt	27/01/2023	26/01/2024	100.000,00	3,10%	In fine	10.000	-	-	-
Certificats de dépôt	31/01/2023	31/01/2024	100.000,00	3,10%	In fine	1.600	-	-	-
Certificats de dépôt	08/02/2023	08/02/2024	100.000,00	2,90%	In fine	6.200	-	-	-
Certificats de dépôt	13/02/2023	13/02/2025	100.000,00	3,20%	In fine	1.600	-	-	-
Certificats de dépôt	20/02/2023	20/02/2025	100.000,00	3,25%	In fine	4.700	-	-	-
Certificats de dépôt	22/02/2023	22/02/2024	100.000,00	3,00%	In fine	3.000	-	-	-
Certificats de dépôt	24/02/2023	23/02/2024	100.000,00	3,00%	In fine	7.000	-	-	-
Certificats de dépôt	06/03/2023	06/03/2024	100.000,00	3,20%	In fine	100.000	-	-	-
Certificats de dépôt	29/03/2023	29/03/2024	100.000,00	3,30%	In fine	10.000	-	-	-
Certificats de dépôt	28/04/2023	26/04/2024	100.000,00	3,30%	In fine	3.000	-	-	-
Certificats de dépôt	04/04/2023	03/04/2024	100.000,00	3,30%	In fine	16.000	-	-	-
Certificats de dépôt	03/04/2023	03/04/2024	100.000,00	3,30%	In fine	32.000	-	-	-
Certificats de dépôt	07/04/2023	08/04/2024	100.000,00	3,30%	In fine	24.900	-	-	-
Certificats de dépôt	10/04/2023	10/01/2024	100.000,00	2,80%	In fine	2.000	-	-	-
Certificats de dépôt	10/04/2023	10/04/2024	100.000,00	3,30%	In fine	5.000	-	-	-
Certificats de dépôt	12/04/2023	12/04/2024	100.000,00	3,30%	In fine	14.000	-	-	-
Certificats de dépôt	13/04/2023	13/04/2024	100.000,00	3,30%	In fine	2.000	-	-	-
Certificats de dépôt	20/04/2023	22/04/2024	100.000,00	3,30%	In fine	500	-	-	-
Certificats de dépôt	20/04/2023	22/04/2024	100.000,00	3,40%	In fine	5.000	-	-	-
Certificats de dépôt	25/04/2023	25/01/2024	100.000,00	3,20%	In fine	3.700	-	-	-
Certificats de dépôt	26/04/2023	26/04/2024	100.000,00	3,30%	In fine	1.500	-	-	-
Certificats de dépôt	17/05/2023	17/05/2024	100.000,00	3,10%	In fine	7.000	-	-	-
Certificats de dépôt	05/05/2023	06/05/2024	100.000,00	3,30%	In fine	5.000	-	-	-
Certificats de dépôt	05/05/2023	06/05/2024	100.000,00	3,40%	In fine	5.500	-	-	-
Certificats de dépôt	23/05/2023	22/05/2024	100.000,00	3,40%	In fine	5.000	-	-	-
Certificats de dépôt	25/05/2023	24/05/2024	100.000,00	3,40%	In fine	10.000	-	-	-
Certificats de dépôt	01/06/2023	03/06/2024	100.000,00	3,30%	In fine	5.000	-	-	-
Certificats de dépôt	16/06/2023	14/06/2024	100.000,00	3,20%	In fine	4.000	-	-	-
Certificats de dépôt	27/06/2023	27/06/2024	100.000,00	3,10%	In fine	2.000	-	-	-
Certificats de dépôt	08/06/2023	07/06/2024	100.000,00	3,10%	In fine	7.200	-	-	-
Certificats de dépôt	12/07/2023	10/01/2024	100.000,00	3,35%	In fine	760.000	-	-	-
Certificats de dépôt	18/07/2023	18/01/2024	100.000,00	3,20%	In fine	10.000	-	-	-
Certificats de dépôt	07/07/2023	05/01/2024	100.000,00	3,35%	In fine	200.000	-	-	-
Certificats de dépôt	07/07/2023	05/07/2024	100.000,00	3,20%	In fine	6.000	-	-	-
Certificats de dépôt	05/07/2023	05/07/2024	100.000,00	3,30%	In fine	3.000	-	-	-
Certificats de dépôt	10/07/2023	09/07/2024	100.000,00	3,30%	In fine	9.000	-	-	-
Certificats de dépôt	18/07/2023	10/07/2024	100.000,00	3,35%	In fine	15.000	-	-	-
Certificats de dépôt	14/07/2023	12/07/2024	100.000,00	3,10%	In fine	1.200	-	-	-
Certificats de dépôt	17/07/2023	17/07/2024	100.000,00	3,30%	In fine	5.000	-	-	-
Certificats de dépôt	17/07/2023	17/10/2025	100.000,00	3,40%	In fine	2.500	-	-	-
Certificats de dépôt	18/07/2023	18/04/2024	100.000,00	3,25%	In fine	15.000	-	-	-
Certificats de dépôt	01/08/2023	01/02/2024	100.000,00	3,00%	In fine	61.300	-	-	-
Certificats de dépôt	02/08/2023	02/02/2024	100.000,00	2,70%	In fine	10.000	-	-	-
Certificats de dépôt	07/08/2023	07/02/2024	100.000,00	3,40%	In fine	236.000	-	-	-
Certificats de dépôt	09/08/2023	09/02/2024	100.000,00	2,50%	In fine	6.000	-	-	-
Certificats de dépôt	10/08/2023	09/02/2024	100.000,00	3,00%	In fine	1.000	-	-	-
Certificats de dépôt	16/08/2023	12/02/2024	100.000,00	3,35%	In fine	200.000	-	-	-
Certificats de dépôt	16/08/2023	19/01/2024	100.000,00	3,70%	In fine	9.000	-	-	-
Certificats de dépôt	29/08/2023	28/02/2024	100.000,00	3,10%	In fine	10.000	-	-	-
Certificats de dépôt	29/08/2023	29/08/2024	100.000,00	3,20%	In fine	1.000	-	-	-
Certificats de dépôt	16/08/2023	16/08/2024	100.000,00	3,30%	In fine	10.600	-	-	-
Certificats de dépôt	11/09/2023	11/03/2024	100.000,00	3,00%	In fine	3.000	-	-	-
Certificats de dépôt	05/09/2023	05/03/2024	100.000,00	3,10%	In fine	5.000	-	-	-
Certificats de dépôt	08/09/2023	08/03/2024	100.000,00	3,10%	In fine	7.000	-	-	-
Certificats de dépôt	14/09/2023	14/03/2024	100.000,00	3,00%	In fine	2.000	-	-	-
Certificats de dépôt	06/10/2023	04/10/2024	100.000,00	3,10%	In fine	8.000	-	-	-
Certificats de dépôt	09/10/2023	08/10/2024	100.000,00	3,55%	In fine	60.000	-	-	-
Certificats de dépôt	13/10/2023	11/10/2024	100.000,00	3,10%	In fine	9.000	-	-	-
Certificats de dépôt	13/10/2023	12/04/2024	100.000,00	3,00%	In fine	3.000	-	-	-
Certificats de dépôt	12/10/2023	12/04/2024	100.000,00	3,10%	In fine	3.000	-	-	-
Certificats de dépôt	13/10/2023	14/10/2024	100.000,00	3,30%	In fine	2.000	-	-	-
Certificats de dépôt	19/10/2023	18/10/2024	100.000,00	3,10%	In fine	1.400	-	-	-
Certificats de dépôt	23/10/2023	23/10/2024	100.000,00	3,20%	In fine	9.600	-	-	-
Certificats de dépôt	25/10/2023	25/01/2024	100.000,00	3,10%	In fine	5.000	-	-	-
Certificats de dépôt	31/10/2023	30/04/2024	100.000,00	3,20%	In fine	11.000	-	-	-
Certificats de dépôt	31/10/2023	31/01/2024	100.000,00	3,00%	In fine	1.500	-	-	-
Certificats de dépôt	31/10/2023	31/10/2024	100.000,00	3,20%	In fine	1.000	-	-	-
Certificats de dépôt	10/11/2023	09/02/2024	100.000,00	2,50%	In fine	31.800	-	-	-
Certificats de dépôt	07/11/2023	06/02/2024	100.000,00	3,25%	In fine	400.000	-	-	-
Certificats de dépôt	09/11/2023	08/02/2024	100.000,00	3,25%	In fine	100.000	-	-	-
Certificats de dépôt	16/11/2023	16/02/2024	100.000,00	3,25%	In fine	230.000	-	-	-
Certificats de dépôt	15/12/2023	14/06/2024	100.000,00	3,05%	In fine	2.500	-	-	-
Certificats de dépôt	20/12/2023	18/12/2024	100.000,00	3,45%	In fine	140.000	-	-	-
Certificats de dépôt	20/12/2023	19/06/2024	100.000,00	3,30%	In fine	200.000	-	-	-
Certificats de dépôt	20/12/2023	23/12/2024	100.000,00	3,20%	In fine	10.000	-	-	-
Certificats de dépôt	27/12/2023	27/12/2024	100.000,00	3,10%	In fine	1.300	-	-	-
Certificats de dépôt	28/12/2023	30/12/2024	100.000,00	3,10%	In fine	2.000	-	-	-
Certificats de dépôt	13/12/2023	12/12/2024	100.000,00	3,45%	In fine	50.000	-	-	-
TOTAL						4.774.300			

(1) Il s'agit de : Certificats de dépôt - Emprunts obligataires - Bons de sociétés de financement - Autres titres de créance

(2) Amortissement : Annuel - In fine

COMPTES SOCIAUX DE CFG BANK S.A.

AU 31 DÉCEMBRE 2023

CFG BANK



VENTILATION DES EMPLOIS ET RESSOURCES SUIVANT LA DUREE RESIDUELLE (En milliers de DH)

	D < 1 mois	1 mois < D < 3 mois	3 mois < D < 1 an	1 an < D < 5 ans	D > 5 ans	TOTAL
Actif						
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	109.445	-	138.662	-	-	248.107
Créances sur la clientèle	1.150	148.970	387.755	1.389.817	7.511.473	9.439.165
Titres de créance	190.470	14.492	360.161	2.159.584	284.090	3.008.797
Créances subordonnées	-	-	-	-	-	-
Crédit-bail et assimilé	17.408	417	85.503	152.199	1.180.470	1.435.997
TOTAL	318.473	163.879	972.081	3.701.600	8.976.033	14.132.066
Passif						
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	4.158.506	-	400.000	250.000	-	4.808.506
Dettes envers la clientèle	87.278,00	600.374	367.252	170.785	-	1.225.689
Titres de créance émis	1.038.900	1.451.900	542.600	1.480.900	260.000	4.774.300
Emprunts subordonnés	-	-	-	-	400.000	400.000
TOTAL	5.284.684	2.052.274	1.309.852	1.901.685	660.000	11.208.495

MARGES D'INTERET (En milliers de DH)

	31/12/2023	31/12/2022
+ Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit (a)	18.829	1.665
- Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit (b)	94.586	36.301
Marge d'intérêts sur opérations avec les établissements de crédit (1)	-75.757	-34.635
+ Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle (a)	425.224	313.988
- Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle (b)	59.176	54.745
Marge d'intérêts sur opérations avec la clientèle (2)	366.048	259.242
+ Intérêts et produits assimilés sur titres de créance (a)	86.455	96.409
- Intérêts et charges assimilées sur titres de créance (b)	155.346	92.531
Marge d'intérêts sur opérations sur titres de créances (3)	-68.890	3.878
+ Produits sur opérations de crédit-bail et de location (a)	147.984	90.977
- Charges sur opérations de crédit-bail et de location (b)	99.904	72.643
Marge d'intérêts sur opérations en crédit-bail et en location (4)	48.080	18.334
MARGE D'INTERET = (1)+(2)+(3)+(4)	269.481	246.819

COMMISSIONS (En milliers de DH)

	31/12/2023	31/12/2022
Commissions sur prestations de service	109.377	101.509
Commissions sur fonctionnement de compte	22.814	17.874
Commissions sur moyens de paiement	29.048	24.359
Commissions sur opérations sur titres	9.698	7.486
Commissions sur titres en gestion ou en dépôt	31.931	31.548
Commissions sur prestations de service sur crédit	2.622	1.548
Produits sur activités de conseil et d'assistance	1.580	8.726
Commissions sur ventes de produits d'assurance	5.246	4.165
Autres produits sur prestations de service	6.439	5.803
Produits sur engagements sur titres	5.407	1.887
- Commissions de placement sur le marché primaire	5.407	1.887
- Commissions de garantie sur la marché primaire	-	-
Produits sur engagements sur produits dérivés	-	-
- Commissions sur produits dérivés	-	-
Produits sur opérations de change	8.096	6.192
- Commissions sur opérations de change virements	8.096	6.192
- Commissions sur opérations de change billes	-	-
TOTAL COMMISSIONS	122.881	109.588

RESULTAT SUR OPERATIONS DE MARCHE (En milliers de DH)

	31/12/2023	31/12/2022
+ Gains sur titres de transaction	117	1.574
- Pertes sur titres de transaction	344	1.052
Résultat des opérations sur titres de transactions	-227	521
+ Plus-values sur cessions des titres de placement	140.252	93.822
+ Reprises de provisions pour dépréciation des titres de placement	27.255	9.625
- Moins-values de cession sur titres de placement	99.149	117.745
- Dotations aux provisions pour dépréciation des titres de placement	714	27.254
Résultat des opérations sur titres de placement	67.643	-41.553
+ Gains sur opérations de change virement	45.861	35.077
+ Gains sur opérations de change billes	-	-
- Pertes sur opérations de change virement	1.174	978
- Pertes sur opérations de change billes	15	79
Résultat des opérations de change	44.672	34.019
+ Gains sur produits dérivés de taux d'intérêt	-	-
+ Gains sur produits dérivés de cours de change	-	-
+ Gains sur produits dérivés d'autres instruments	-	-
- Pertes sur produits dérivés de taux d'intérêt	-	-
- Pertes sur produits dérivés de cours de change	-	-
- Pertes sur produits dérivés d'autres instruments	-	-
Résultat des opérations sur produits dérivés	-	-

CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION (En milliers de DH)

	31/12/2023	31/12/2022
CHARGES DE PERSONNEL	172.552	152.084
Salaires et appointements	144.884	127.502
Charges d'assurances sociales	16.717	14.815
Charges de retraite	4.435	4.132
Charges de formation	793	956
Autres charges de personnel	5.723	4.678
CHARGES EXTERNES	85.263	77.669
Loyers de crédit-bail et de location	12.082	11.684
Frais d'entretien et réparation	23.815	16.989
Rémunération d'intermédiaires et honoraires	4.732	3.932
Transport et déplacements	1.113	1.213
Publicité, publications et relations publiques	10.531	12.777
Autres charges externes	32.990	31.075
AUTRES CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	45.026	51.695
Frais préliminaires	602	4.829
Frais d'acquisition des immobilisations	-	39
Autres charges réparties sur plusieurs exercices	1.285	308
Dons, libéralités et lots	-	-
Diverses autres charges d'exploitation	43.139	46.519

PRODUITS SUR TITRES DE PROPRIETE (En milliers de DH)

	31/12/2023	31/12/2022
PRODUITS SUR TITRES DE PLACEMENT. TITRES DE PROPRIETE	3.309	1.189
Dividendes sur titres d'OPCVM	-	-
Dividendes sur autres titres de propriété	3.309	1.189
Autres produits sur titres de propriété	-	-
PRODUITS SUR TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILES	31.988	26.344
Dividendes sur titres de participation entreprises liées	31.988	26.344
Dividendes sur titres de participation	-	-
Dividendes sur titres de l'activité de portefeuille	-	-
Autres produits sur titres de participation et emplois assimilés	-	-
TOTAL	35.296	27.532

AUTRES PRODUITS ET CHARGES (En milliers de DH)

	31/12/2023	31/12/2022
PRODUITS D'EXPLOITATION NON BANCAIRE	477	1.489
Produits sur valeurs et emplois divers	-	-
Plus values de cession sur immobilisations financières	-	-
Plus values de cession sur immobilisations Corporelles et incorporelles	40	1.013
Immobilisations produites par l'entreprise pour elle même	-	-
Produits accessoires	-	-
Autres produits non bancaires	437	476
CHARGES D'EXPLOITATION NON BANCAIRE	164	847
Charges sur valeurs et emplois divers	-	-
Moins values de cession sur immobilisations financières	-	-
Moins values de cession sur immobilisations Corporelles et incorporelles	164	847
REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	57.795	19.040
Reprises de provisions pour créances en souffrances	47.172	7.194
Récupérations sur créances amorties	12	16
Reprises de provisions pour dépréciation des immobilisations financières	6.166	-
Reprises de provisions pour dépréciation des immobilisations incorporelles et corporelles	-	-
Reprises de provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	-	-
Reprise de provision pour autres risques et charges	4.445	11.830
Reprises des autres provisions	-	-
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOURVABLES	97.518	48.310
Dotations aux provisions pour créances en souffrances	93.162	43.767
Pertes sur créances irrecouvrables	338	593
Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	-	-
Dotations aux provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	-	-
Dotations aux provisions pour autres risques et charges	4.019	3.950
Dotations aux autres provisions	-	-

ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LA SITUATION PROVISOIRE AU 31 DÉCEMBRE 2023

Fidarc
Grant Thornton

7, Boulevard Driss Slaoui
Casablanca
Maroc

HDID & ASSOCIES
MEMBRE DU COLLEGE DES COMPTES

4, Rue Maati Jazouli (Ex Rue Frial)
Anfa - Casablanca
Maroc

CFG BANK S.A.

ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LA SITUATION PROVISOIRE DES COMPTES SOCIAUX AU 31 DECEMBRE 2023

Nous avons procédé à un examen limité de la situation provisoire de CFG Bank S.A. comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie et une sélection d'états des informations complémentaires (ETIC) relatifs à la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023. Cette situation provisoire qui fait ressortir un montant de capitaux propres et assimilés totalisant KMAD 2.048.481 dont un bénéfice net de KMAD 104.712, relève de la responsabilité des organes de gestion de la Banque.

Nous avons effectué notre mission selon les normes de la profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation provisoire ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que la situation provisoire, ci-jointe, ne donne pas une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de CFG Bank S.A. arrêtés au 31 décembre 2023, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Casablanca, le 27 février 2024

Les Commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON

FIDAROC GRANT THORNTON
Membre du Collège des Comptes
7 Bd. Driss Slaoui - Casablanca
Tél : 05 22 54 28 90 - Fax : 05 22 29 86 70

Faïçal MEKOUAR
Associé

HDID & ASSOCIES

HDID & ASSOCIES
MEMBRE DU COLLEGE DES COMPTES
4, Rue Maati Jazouli (Ex Rue Frial)
Anfa - Casablanca
Maroc

El Mustapha SAMOUH
Associé